

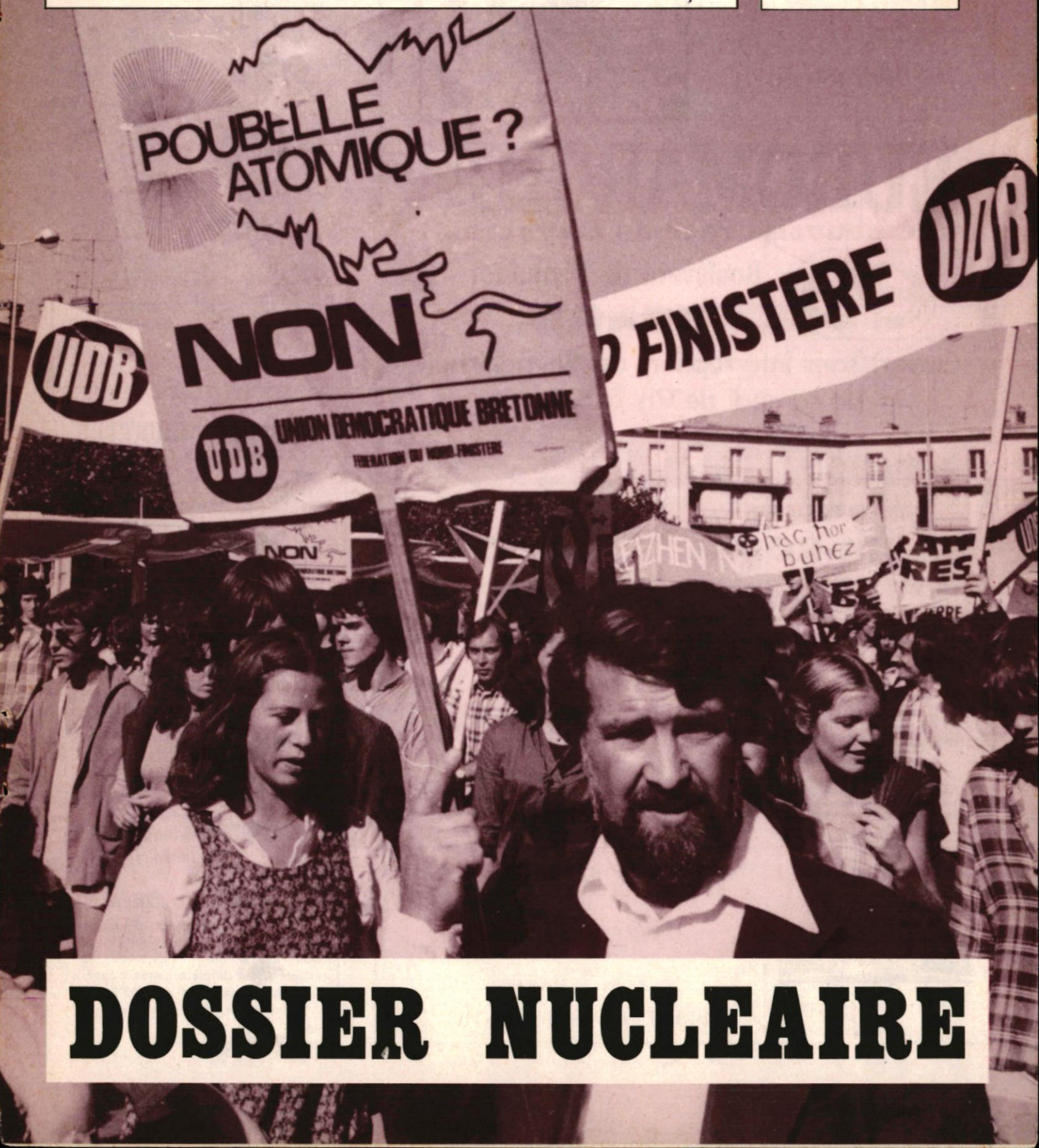
LE PEUPLE BRETON

3f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

EXCLUSIF
LES PREUVES
DES TRUCAGES DE L'E.D.F.

NUMÉRO 179
OCTOBRE 1978



DOSSIER NUCLEAIRE

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

*Faites
confiance à...*



EUROMARCHÉ
une nouvelle race de magasins



**Boulevard de Plymouth
BREST**

Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)

VINS SUPÉRIEURS

SANTA-ROSA

Ets LE FUR

Allée du Bois Noir LANDERNEAU
— Spécialiste des Vins Fins —



**UNE PETITE SURE ET SOLIDE.
FORD FIESTA 5CV.**

LA CONCURRENTE.



AUTOREP S.A.

41, Rue du Vincin
56 VANNES
Tél. (97)63.10.35



KANTERBRÄU

VOTRE BIÈRE

3 usines en Bretagne

BREST - RENNES - NANTES

LIBERTY

BAR - SNACK

Consommations de 1^{er} choix

Musique tous les soirs

Tél. (98)40.90.92

3, rue Jacques-Cartier
35400 SAINT-MALO

UNIONS C.R.M.

Centre Régional des Mariages

BRETAGNE

12, Quai Duguay-Trouin
35000 RENNES Tél. (99)79-32-17

• Veuf, 48 a., directeur assur., 1,78 m, sport., 7 000 m., renc. D. agréable aimant voyages. Accepte enfants.

• Infirmière, 23 a., seule, jolie, souriante, simple, désire mariage.

• Directeur, 47 a., div. prof., 1,74 m, voit., maison, 7 000 m., dés. mar. D. sincère. Accepte enfants.

• Vétérinaire, cél., 32 a., Imp. revenus, T. B. phys., mil. aisé, franc, sensible, ép. J.-F. sérieuse, b. éducation.

• Nadia, cél., 32 a., médecin, 1,50 m, douce, jolie, dés. mariage H. sérieux.

• Veuve 42 a., S. P., ayant souffert, 1,53 m, affect., soignée, économe, renc. M. sérieux, stable.

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

« LE PEUPLE BRETON »
Mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 30 F

De soutien : à partir de 50 F

Etranger : 40 F

Etranger (par avion) : 55 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

L'équipe presse n'a pas fait de débauche de cartables neufs et de cahiers au papier glacé, pour la rentrée (juste une bonne paire de ciseaux et un pot de colle blanche !), néanmoins celle-ci s'annonce difficile pour notre journal ! Les problèmes classiques liés au développement d'un mensuel tel que le nôtre, prennent plus d'acuité en période d'austérité et de crise. Et pourtant plus que jamais notre journal doit continuer son combat de tous les mois, informant, sensibilisant l'opinion bretonne malmenée par le matraquage des mass-media : télé, radio, et de la presse bourgeoise locale qui prend sans coup férir le parti des notables qu'ils soient bretons ou non, et dans ce cas leur « bretonnité » leur servant d'alibi pour mieux imposer des décisions prises à Paris et qui ne prennent nullement en compte les réelles nécessités bretonnes : tel M. Goasduff, député de Brest rural, qui continue de clamer haut et fort l'absolue nécessité d'implanter une centrale sur les côtes de la Bretagne.

Nous, cette fois encore, nous dénonçons des pratiques malhonnêtes qui disent à endormir et à rassurer, et de mois en mois nous continuerons à lutter contre les manigances de la droite pour imposer sa loi dans notre pays.

Vous pouvez nous aider à continuer notre lutte en soutenant cet outil de combat qu'est notre journal. Nous vous en remercions.

6e LISTE

Pierre C., Moëlan/Mer ..	20,00 F
J.C. Bourdieu, Favières (77)	20,00 F
P. Carrer, Quimperlé	20,00 F
F. Haslé, L'Hôpital-Camfr.	20,00 F
Loïc V., Les Mureaux (78)	20,00 F
L. Guéguen Paris (75) ..	20,00 F
Marc B., Pontoise (95) ..	20,00 F
Bernard L.B., Brest	20,00 F
Michel C., Villemomble (93)	10,00 F
P. et A. Moal,	
Plounevez-Lochrist	20,00 F
M. Dean, Grande-Bretagne	15,00 F
P. Herbert, Vitry/Seine (94)	20,00 F
Xavier A., Quimper	70,00 F
Marie C.L.M., Grande-Bret.	15,00 F

**LISEZ AUSSI
POBL-VREIZH**

Composition mécanique - Lorient
Impr. de l'Iroise - Le Relecq-Kerhuon
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387
Tirage : 9.500 ex. - Dépôt légal : 4° trim.
Directeur de la publication : J. Guéguénat

Maurice C., Caumont (14)	20,00 F
J.J. Huby, Mer (41)	30,00 F
Y. Josse, Rennes	70,00 F
Jean F.D., La Montagne ..	70,00 F
Gabriel P., Bégard	20,00 F
Alain R.,	
Mons en Baroeul (59) ..	20,00 F
G. Chavin-Collin, St-Brieuc	20,00 F
J.P. Cosson, Boulogne (92)	70,00 F
René B., Sassenage (38) ..	20,00 F
Maryvonne H., Penvenan ..	70,00 F
Joël G., Saint-Romain-de	
Colbox (76)	20,00 F
F. Parent, Nantes	20,00 F
Jacques M.,	
Fresnes en Woevre (55)	20,00 F
René A., Fresnes (94) ...	20,00 F
G. Mollé, Rézé-les-Nantes	170,00 F
Denis L.H.,	
St Maur des Fossés (94)	20,00 F
D. Boloh, Carhaix	20,00 F
Guy G., Brest	20,00 F
François L.R., Milizac ...	20,00 F
J.C. Huon, Versailles (78)	70,00 F
Denise D., Strasbourg (67)	20,00 F
Alain L.B., Berck-Plage (62)	20,00 F
Y. Daumer, Loganna-Daou.	20,00 F
Daniel O.,	
Villeneuve le Roi (94) ..	20,00 F
I., Baner, Suisse	10,00 F
J. Le Goff, Brest	20,00 F
Annie L.G., Plouaret	10,00 F
Jean L.-D., Mondeville (14)	
Pour la défense de la	
langue bretonne et pour	
que vive le peuple breton	30,00 F
Violette B., Mulhouse (68)	20,00 F
B. Le Blavec, Nantes ...	40,00 F
Yann Ber B., Mouzon (08)	20,00 F
Yves Berthou, Brest	20,00 F
H. Thomas, Lorient	
Pour la libération sociale	
et nationale du peuple	
breton	16,50 F
Jacques H., Argenteuil (95)	20,00 F
Jean L., St-Maur (94)	20,00 F
Yves N., Nantes	10,00 F
M. Le Trocquer,	
Le Perray (78)	20,00 F
C. Guéguénat, Brest	20,00 F
M.O. Pery, Vervins (02) ..	50,00 F
D. Nicolas, St-Gratien (95)	120,00 F
Claudine M., Guingamp ..	20,00 F
Eliane G., Dinan	20,00 F
Richard S., Villeneuve la	
Garenne (92)	20,00 F
M. Le Bras, Landerneau ..	20,00 F
Joseph Marot, Plœmeur ..	20,00 F
Anonyme, Brest	50,00 F
G. Tournellec, Allemagne	70,00 F
L. Dorval, Loctudy	70,00 F
A.B., Abondant (28)	20,00 F
Segolène N., Angleterre ..	5,00 F
B. Mahé, Yerres (91)	25,00 F
A. Gervais, Allemagne ..	10,00 F
Claude H., Plouer s/Rance	20,00 F
C. Le Nestour,	
Neuilly Plaisance (93) ..	20,00 F
Annie P., Lorient	20,00 F
M. Madec, Champigny sur	
Marne (94)	20,00 F
Fest. Cornemuses, Lorient	30,00 F
P. Laurent, Brest	30,00 F
Y. Tallec, Trégunc	50,00 F
R. Le Guellec, St-Brieuc ..	20,00 F
Jacques P., Suède	10,00 F
Yannick D., Creil (60)	20,00 F
J. Pouliquen, Guipavas ..	20,00 F
Jean-Pierre P., Neuilly	
Modeste contribution à	
l'effort que vous menez	
pour l'avenir de la Bre-	
tagne	20,00 F

TOTAL de la 5e LISTE .. 2276,50 F
Report des listes préc. + 12925,70 F

TOTAL 15202,20 F

SOMMAIRE

NUCLÉAIRE

LES TRUCAGES DE L'EDF ..	4
LES RÉACTIONS	
A PLOGOFF	6
UNE SÉANCE	
DU CONSEIL RÉGIONAL	8

EMPLOI

OÙ EN EST LA BRETAGNE ..	9
--------------------------	---

POLITIQUE

LE PREMIER DES BRETONS ..	10
L'UNITÉ DE LA BRETAGNE ..	11
L'UDB DANS LES	
MUNICIPALITÉS	16

AGRICULTURE

LA F.D.S.E.A. DE LOIRE-	
ATLANTIQUE S'EXPLIQUE ..	12

CHRONIQUES

LE PROBLÈME BRETON DE	
BREST A NANTES	14
IFFIG	23
FESTOU-NOS	23

INTERNATIONAL

LA CORSE	18
----------------	----

CINÉMA

LE PREMIER FESTIVAL DES	
MINORITÉS NATIONALES ..	20
A PHILIPPE DURAND	
LA PAROLE	21

LIVRES

SAN ANTONIO	
EN BRETAGNE	25
AN ANKOU	26

CULTURE

AR FALZ 78	27
DOMENACH ET	
L'ARCHAÏSME	27

COURRIER DES LECTEURS

EDITORIAL



Gilbert Uzan/Gamma

NUCLEAIRE: LES DOSSIERS TRUQUES

Elle n'est pas bien dangereuse pour le pouvoir, cette Assemblée Générale qui a, comme prévu et comme annoncé d'avance, béni le choix de Plogoff pour l'implantation d'une centrale nucléaire. Pourtant, il faut croire que ce n'est pas encore assez. Il aura fallu qu'elle se prononce, ou fasse semblant, sur un dossier en partie truqué.

Parmi les documents remis aux conseillers, il y avait entre autres un joli photo-montage en couleurs montrant pour chaque site la centrale comme déjà construite. Dans quatre cas (Beg an Fry, Ploumoguier, Saint-Vio et Erdeven), on voit une énorme verrue défigurant le paysage. Pour Plogoff, au contraire, le point de vue a été choisi de sorte qu'on ne voie à peu près rien. Pour les conseillers, et il n'en manque pas, pour lesquels examiner quelques photos constitue déjà un gros effort intellectuel, la cause était entendue.

A l'autre bout de la gamme un docu-

ment EDF pour présenter le modèle mathématique ayant servi à calculer la dispersion de la chaleur rejetée par la centrale (2000 m³/sec, soit le débit de la Seine en étiage, réchauffée de 15° par rapport au milieu environnant) en mer. Très technique, trop, même. A tel point que peu de conseillers auront sans doute remarqué que ce modèle reposait sur une simplification à deux dimensions (pour un milieu physique qui en compte trois), et sur les hypothèses suivantes : côte parfaitement rectiligne, profondeur uniforme et égale (dans le cas de Beg an Fry, par exemple) à 10 m., courant alternatif parfaitement sinusoïdal, et températures homogènes de la surface au fond. Toutes conditions rarement, sinon jamais, réunies dans la réalité.

D'autres, cependant, l'ont remarqué pour eux. En particulier les scientifiques qui ont collaboré aux études dites « d'avant-projet » commandées par l'EDF au CNEXO et en partie sous-

traitées à l'Université de Bretagne Occidentale. Peu satisfaits des concours qui leur étaient imposés (délais trop courts notamment), comme du fait de devoir se baser sur des modèles douteux d'étendue de la pollution thermique, ces scientifiques ont élaboré un document intitulé « Synthèse des études écologiques d'avant-projet des sites bretons de Beg an Fry, Ploumoguier, Plogoff, Saint-Vio et Erdeven », qui était aussi transmis aux conseillers régionaux. Du moins dans l'une de ses versions successives. Et c'est là qu'il faut regarder de plus près. Il s'agissait en principe d'un document hors-contrat, établi sous la seule responsabilité du CNEXO, sans que l'E.D.F. ait droit de regard. Et donc sans censure dès lors qu'un texte était adopté par les participants. Mais en fait, certains textes adoptés étaient gênants. Comme ce passage à propos du modèle de dilution de la chaleur : « Ce type de travaux aurait dû être entrepris par des

océanographes physiciens qualifiés, auxquels il est regrettable que l'on n'ait pas fait appel, et orientés, autant que faire se pouvait, vers la prédiction des modifications des régimes de circulation des eaux susceptibles d'être induites aux diverses saisons par le fonctionnement de centrales du type de celles qui sont envisagées ».

Dans la version finale, ce passage est devenu : « Ce type de travaux aurait dû faire appel non seulement à des hydrauliciens, mais aussi à des océanographes physiciens », ce qui n'apporte pas la même information. De même, après avoir indiqué que les études d'avant-projet en général présentaient certaines limites, les auteurs du texte initial précisait : « Les éventuels risques nucléaires, auxquels le public est particulièrement sensible, ne sont pas pris en compte. Leur étude est du ressort du CEA, qui traite ces risques globalement, sans tenir compte de la spécificité de chaque site. Notre expérience nous amène cependant à penser que chacun des sites étudiés ici doit revêtir de ce point de vue un caractère particulier... »

Dans le document final, ce texte est devenu : « Les éventuels risques nucléaires, auxquels le public est particulièrement sensible, ne sont pas pris en compte dans la présente synthèse. Leur étude est du ressort du CEA, qui traite ces risques par ailleurs en s'appuyant sur les études hydrobiologiques confiées au CNEXO. Notre expérience, etc... » Ce qui veut dire exactement le contraire. Ces modifications, et quelques autres, sont apparues entre le dépôt du manuscrit et l'édition définitive sans que la plupart des coauteurs aient été avertis. En principe, l'EDF n'avait rien à dire et le CNEXO porte seul la responsabilité de ces abus de confiance à l'égard des scientifiques dont il utilise ainsi la signature, et dont la moitié ne sont pas ses agents. En fait, cette synthèse divulgue en partie des données dont l'EDF est en partie propriétaire, ce qui n'a pu se faire qu'avec son consentement... assorti de conditions. D'où, à l'évidence, les traficotages du texte. Quant aux conseillers régionaux, on n'a même pas pris la peine de leur fournir un exemplaire bien propre du document final, où les trucages sont invisibles et que tout un chacun peut se procurer auprès du service de documentation de CNEXO, B.P. 337, 29273 BREST CEDEX (Rapport scientifique et technique n° 38-1978). Ça vaut la peine, car tout n'a pas été censuré, loin de là. Ils ont eu une photocopie du manuscrit, avec ratures visibles, passages visiblement caviardés, etc...

Le mépris total, quoi. Mépris justifié, d'ailleurs, quand on voit Guerneur protester contre manipulations et trucages, mais voter pour quand même, comme un seul homme.

Jean ROUDAUT

mesure des conditions météorologiques. Ce type de travaux aurait dû être entrepris par des océanographes physiciens qualifiés, auxquels il est regrettable que l'on n'ait pas fait appel, et orientés, autant que faire se pouvait, vers la prédiction des modifications des régimes de circulation des eaux susceptibles d'être induites aux diverses saisons par le fonctionnement de centrales du type de celles qui sont envisagées.

Du point de vue biologique, la durée prévue pour les études d'avant projets est d'une façon générale très nettement insuffisante. Nous avons rappelé que

mesure des conditions météorologiques. Ce type de travaux aurait dû faire appel non seulement à des hydrauliciens, mais aussi à des océanographes physiciens

Du point de vue biologique, la durée prévue pour les études d'avant projets est d'une façon générale très nettement insuffisante. Nous avons rappelé que

En haut, le texte original écrit par les scientifiques. En bas, EDF a remis ce texte — même pas propre ! — aux conseillers régionaux !

Les éventuels risques nucléaires, auxquels le public est particulièrement sensible, ne sont pas pris en compte. Leur étude est du ressort du CEA, qui traite ces risques globalement, sans tenir compte de la spécificité de chaque site. Notre expérience nous amène cependant à penser qu'en réalité cha-

Les éventuels risques nucléaires, auxquels le public est particulièrement sensible, ne sont pas pris en compte ^{dans la présente synthèse} Leur étude est du ressort du CEA, qui traite ces risques par ailleurs en s'appuyant sur les études hydrobiologiques confiées au CNEXO. Notre expérience nous amène cependant à penser qu'en réalité cha-

Autre exemple de trucage : cette fois-ci on fait dire aux auteurs du rapport exactement l'inverse de ce qu'ils ont écrit !



Ploumoguer : la centrale apparaît comme une verrue monstrueuse.



Plogoff : la centrale, à peine perceptible dans la bryère !



En haut, à gauche : manifestation organisée par l'UDB, le 24 Septembre, à la pointe du Raz.

Ci-contre : les 3 jours « anti-nucléaires » organisés par l'UDB. La caravane fait une halte dans le Léon.

Ci-dessus : à Brest, le 23 Septembre ; L'Ankou a inspiré ce manifestant.

CE QU'ON EN DIT A PLOGOFF

A Plogoff l'heure est à la mobilisation, un G.F.A. est constitué et tous s'activent à diffuser l'information pour multiplier au maximum le nombre des actionnaires. On sait que plus le nombre sera important et plus cela ralentira les processus d'expropriation.

Si vous parlez de la Centrale à « la » patronne d'un restaurant ouvrier de Plogoff, elle affirmera à la fois sa révolte et son exaspération. « Parlez pas de cela, Monsieur, cela suffit, moins on en parle, mieux ce sera. Bien sûr qu'elle ce fera cette Centrale quand on a à faire à un gouvernement faucheton. Les gens de l'E.D.F. et la Préfecture avaient dit si vous ne voulez pas de Centrale vous ne l'aurez pas. Notre Conseil Municipal a voté contre. Alors maintenant qu'ils dégagent et nous laissent tranquilles

plutôt que de semer la zizanie depuis trois ans dans la commune.

« C'est une chose que je n'admets pas et qui m'a toujours écœurée. On dit beaucoup de choses mais les personnalités ne s'engagent pas. Pourtant c'est Jarrot qui l'a dit, c'est Giscard d'Estaing qui l'a dit. Ils ont fait des promesses, il faut voir ce que l'on a maintenant... Il y avait les élections, il ne fallait pas parler. Si vous ne voulez pas de la Centrale vous ne l'aurez pas... Maintenant ils ne demandent plus notre avis.

« Ici au bar et au restaurant tous les jours c'est le même refrain. J'en ai ras-le-bol, bientôt je servirai des Centrales dans les assiettes ! On ouvre le poste c'est pour voir cela, ou ouvre le journal c'est pour voir cela, les clients ne parlent plus que de cela, il y en a

vraiment marre. Hier la Télé en avait choisi un bon pour passer à l'antenne. Ils choisissent vraiment les élites pour défendre la commune. Ils devraient avoir un peu de tenue ces gens de la Télé.

« J'en ai marre. Je plains le Maire, il a tout ramassé : la fermeture du C.E.S., la Centrale Nucléaire et aujourd'hui la fermeture de l'école maternelle.

« Pauvre Jean-Marie, heureusement qu'il garde le moral et qu'il a la tête sur les épaules ! »

Nous sommes aussi allés voir le Maire pour connaître son point de vue et l'avis de la population de Plogoff concernant cette Centrale.

« La population de Plogoff et des environs est mobilisée. L'autre dimanche nous ne comptons pas avoir tant de monde à la manifestation, cela recon-



Une lutte qu'il est parfois difficile d'élargir aux dimensions de la Bretagne (ici une délégation de Loire-Atlantique à la grande manifestation de Brest). Une lutte qu'on a parfois du mal à traduire en termes politiques (le maire de Plogoff veut bien de l'aide des partis, mais pas de leur analyse politique !)

forte.

« Il y a une forte solidarité des communes environnantes et de toute la Bretagne (est-ce bien sûr ?).

« Par contre, nous en voulons à la Télévision FR3 Bretagne. Nous leur avions demandé de venir, il y avait beaucoup de monde et ils auraient pu filmer toute la population. Sur trois kilomètres c'était un véritable défilé. Le représentant de la Télévision Française, un petit vieux, est arrivé en retard et a déclaré qu'il avait été pris dans un embouteillage et qu'on était venu le chercher le dimanche matin et qu'il était à la messe. Il faut voir ce qu'ils ont présenté à la Télé. Ils ont pris un gars de la pointe du Raz, dont je me demande ce qu'il pouvait dire ! Par contre, on n'est jamais venu poser des questions au Maire de la commune.

« Autre chose : lorsque j'ai téléphoné à Europe n° 1 pour protester du chiffre dérisoire annoncé sur les antennes concernant le nombre de manifestants, on m'a répondu qu'ils avaient eus-mêmes augmenté le chiffre à 2000 alors que la Préfecture de Quimper leur avait fourni le nombre de 500 (quinze fois moins que la réalité).

« C'est déformer la vérité, c'est malhonnête.

« Nous ne sommes pas en démocratie. Je n'ai jamais été informé par les pouvoirs publics. Il a fallu que nous allions chez le Conseiller général, Jean Sergent, pour qu'il nous remette un dossier et encore ce n'est pas le bon ; il nous a remis le dossier de la Centrale de Saint-Laurent-des-Eaux. On se moque de nous car les informations, la Presse, Ouest-France et le Télégramme avaient un dossier complet. C'est quand même scandaleux que les communes intéressées ne l'aient pas eu. Nous n'avons pas eu une seule note officielle de la Préfecture, pas une information, nous n'avons même pas été avertis que le Conseil Economique et Social allait se réunir pour prendre une décision sur le sort de Ploumoguier ou de Plogoff.

« Il est inadmissible que le Conseil Régional se réunisse pour un vote aussi important, aussi grave sans que les communes soient consultées, sans qu'elles aient au moins l'occasion de s'exprimer.

« Depuis longtemps Plogoff est con-

voité et l'on m'a rapporté qu'on en parle depuis 1966, sans doute cela a-t-il été prévu par les plans de la Datar.

« Les élus du Conseil Régional n'ont pas les dossiers complets du CNEXO et de l'ISTPM — en 1975 j'ai demandé ces dossiers, on m'a répondu que je les aurai dans deux mois, je les attends encore. On sait bien que les gens du CNEXO sont à la merci de l'EDF et les rapports sont tronqués. On ne les montre pas.

« A Plogoff les choses sont simples, c'est non à la Centrale. Nous ferons appel à toutes les bonnes volontés, nous avons le moral, nous savons que toute la Bretagne est derrière nous. On commence à en parler dans « Le Monde » et dans « Libération ». Le G.F.A. est sur pied et marche bien ».

A Plogoff toute la population est mobilisée, elle attendait sans illusion la décision d'un Conseil Régional où les 2 tiers des conseillers sont des inconditionnels du pouvoir, donc des irresponsables. Elle s'apprête à l'étape suivante de la lutte confiante que toute la Bretagne suivra.

Yves ROUGER



« L'environnement ne sera détruit qu'une fois » : la langue bretonne sert souvent d'outil dans la lutte contre la centrale.

EDF et COB indiquent des directions opposées - image de leurs rapports truqués ?



COMMENT LE CONSEIL REGIONAL A CHOISI PLOGOFF...

(— de notre envoyé spécial)

La dernière session du Conseil « régional » de Bretagne où a été votée l'implantation d'une centrale nucléaire à Plogoff fut un modèle dans le genre « assemblée de notables coloniaux »...

La salle d'abord : des absences remarquables : M. Cointat, ancien ministre mais surtout président de la section « Bretagne » de la Société française d'énergie... nucléaire et, au moment du vote, certains conseillers majoritaires préférèrent la discrétion d'une procuration à une présence physique. A gauche, en revanche, tout le monde est là (UDB, PCF, PS).

Le public ensuite : sa place est chichement mesurée : une cinquantaine de places et comme si c'était encore trop, la police en interdira l'accès aux opposants antinucléaires venus de Plogoff alors qu'il restait des places ! Keravel, conseiller P.S., aura beau faire remarquer la chose à Marcellin qui présidait : rien n'y fit. Bel exemple d'information des populations concernées.

Le dossier enfin : il est gros, mais truqué : notre camarade Leprohon avait dans une conférence de presse préalable dénoncé les manipulations de la Préfecture de région et de l'E.D.F. Seul « Ouest-France » vint à cette conféren-

ce de presse, « Le Télégramme » ayant (la veille !) décidé que dorénavant le journal « ne se rendrait plus à aucune conférence de presse »... Dans le fond, la manipulation de l'information scientifique n'a pas trop d'importance, car il est évident que la plupart des conseillers régionaux de droite n'ont pas lu le dossier ou se sont contentés des conclusions du rapport du préfet.

Et la séance s'ouvre. Surprise : un seul orateur de droite parlera : Guermeur, le député R.P.R. de la circonscription ! Tous les autres se réfugient dans un courageux... mutisme ! Il faut les voir, gênés dans leurs fauteuils, écouter les arguments assénés par les orateurs de l'opposition : Leroux pour le P.C.F., Philipponneau pour le P.S. et surtout l'intervention passionnée de notre représentant. A la sortie, certains conservateurs féliciteront même notre camarade, mais à part deux ou trois, l'ensemble ne changea pas d'opinion...

C'est que le préfet de région, Perrier, et le président du Conseil régional, Marcellin, veillent au grain et... aux intérêts d'E.D.F. Le discours introductif du préfet est un plaidoyer pour la politique nucléaire du pouvoir et après les orateurs de la gauche, le préfet de région reprend la parole pour contredire

les opposants, quitte à solliciter la vérité ! Les élus de gauche vont-ils au moins pouvoir répondre, redresser les arguments ? Non ! Marcellin les coupe : le débat est fini. Dans cette assemblée, ce ne sont pas les élus qui ont le dernier mot mais l'exécutif, le pouvoir central ! Bel exemple de régionalisation démocratique...

Ainsi, on peut arriver au vote sur le « rapport » (quelques lignes d'une médiocrité accablante) du conseiller de droite Malléjac : 44 pour, 21 contre et 5 abstentions. Les derniers conservateurs à être encore animés d'une « esprit breton », style CELIB ; Lombard, Lejeune, Le Lann, etc... se sont abstenus. Les autres ont parfaitement joué leur rôle de potiches coloniales. Philipponneau les traitera même au cours du débat de « caïds coloniaux » sans qu'aucun d'eux ne bronche ! Décidément, le courage est une denrée rare parmi les notables bretons.

Le pouvoir pourra se prévaloir du « vote favorable » du Conseil régional. Les Bretons savent, eux, que cette assemblée non démocratique, issue d'une Bretagne-croupion, n'est pas la représentation authentique du peuple breton : seul le suffrage universel direct pourra mettre bon ordre là-dedans !

L'EMPLOI EN BRETAGNE : L'EFFONDREMENT

L'éditorial du dernier numéro du « Peuple Breton » lançait un appel urgent : « **Se battre pour l'emploi** ». En effet, en regardant les chiffres — officiels — la gravité du problème est flagrante.

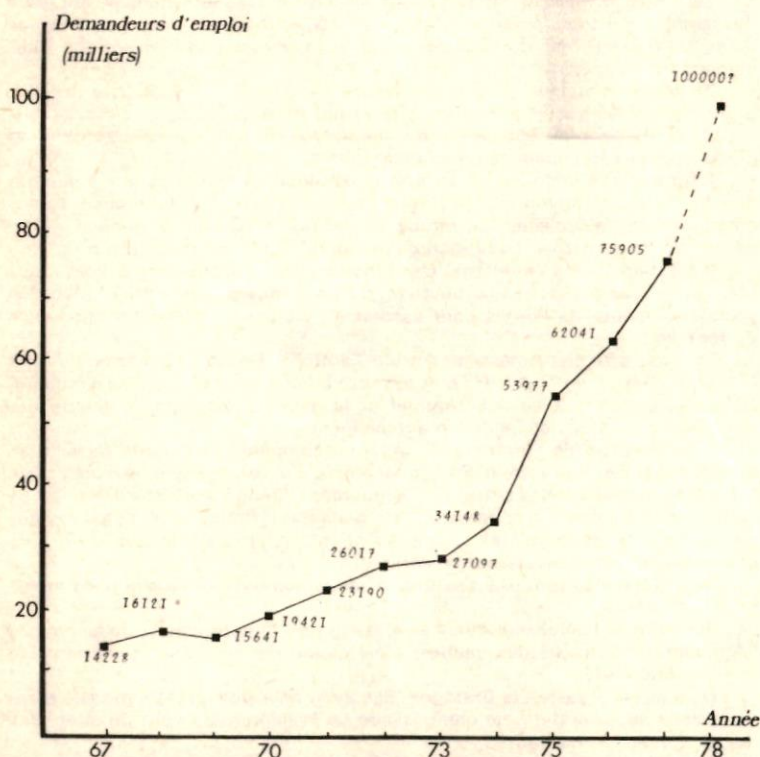
DIX ANNÉES DE CHÔMAGE EN BRETAGNE*

Entre 1967 et 1977 les demandeurs d'emploi ont augmenté de 433 %. Depuis l'installation du pouvoir giscardien en 1974, le chômage s'est accru en Bretagne de 182 % et le chiffre de 100.000 demandeurs d'emploi sera sans doute atteint fin 1978 soit un taux de chômage de 9,4 % de la population active.

Les régions sinistrées que sont les Vosges qui ont bénéficié d'un plan de sauvegarde sont, toute proportion gardée, relativement épargnées quand on sait que le rapport demandeurs d'emploi/offres d'emploi est de 24 en Bretagne pour 11 dans les Vosges et de 12 pour les départements voisins de la Bretagne (le chiffre est de 120 à Saint-Nazaire !)



Nogues/Sygma



Evolution du chômage en BRETAGNE : 5 départements.

LA POPULATION ACTIVE

La population active ayant un emploi en Bretagne n'a pas évolué depuis 1954 en chiffre absolu. Plus grave, elle représente un pourcentage décroissant de la population active française : 6,4 % en 1975 contre 7,4 % en 1954. Il apparaît clairement que ce sont les forces productives de la Bretagne qui sont atteintes par la gestion capitaliste de l'économie.

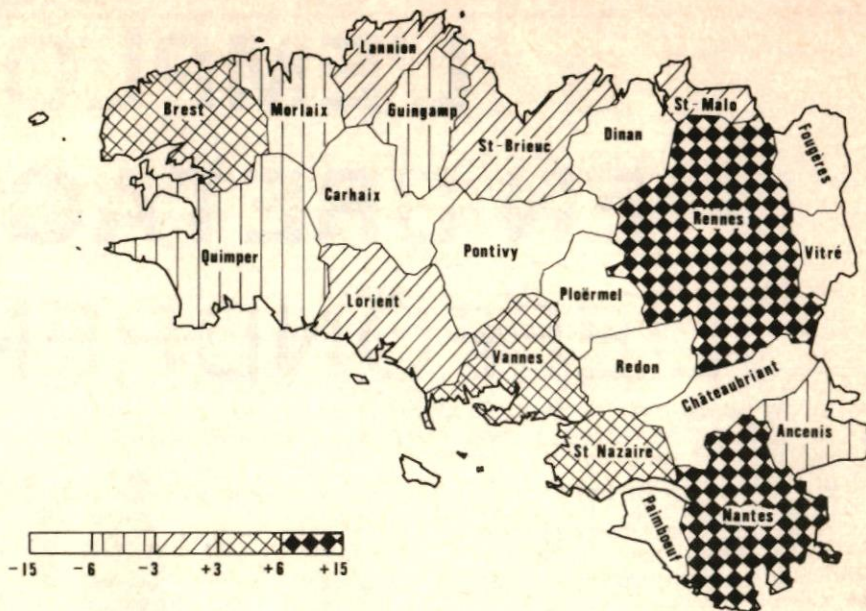
L'étude des secteurs d'activité révèle des caractéristiques dénoncées depuis toujours par l'U.D.B., à savoir un tissu industriel faible utilisant une main-d'œuvre à faible qualification, un secteur primaire agricole sur-développé, un tertiaire sans base locale et un secteur bâtiment et travaux publics disproportionné. Toutes ces caractéristiques font de l'économie bretonne une économie de type colonial, mal équilibrée et fragile aux moindres à-coups de l'économie capitaliste.

* Tous les chiffres cités concernent la Bretagne à cinq départements.

LE « DÉSERT BRETON »

L'analyse par « pays » de la population active ayant un emploi et de son évolution entre 1968 et 1975 montre des écarts importants entre « pays » voisins. La population active régresse dans le Centre-Bretagne, recouvrant le « désert breton » : Carhaix, Loudéac, Ploërmel, Redon, Châteaubriant, Fougères et Vitré. On peut craindre que la tableau de l'évolution de la population active préfigure les tableaux démographiques de demain. Les « pays » qui ont progressé durant cette période sont les grandes villes : Rennes, Nantes, Brest, Vannes et Saint-Nazaire. Mais la situation des demandes d'emploi en juillet 1978 montre une croissance démesurée de celles-ci en Loire-Atlantique (+ 22 %) et Ille et Vilaine (+ 19 %). La Loire-Atlantique est particulièrement touchée quand on voit le rapport demandes d'emploi/offres d'emploi s'élever à des chiffres catastrophiques : 43 à Pornic, 36 à Saint-Nazaire, 24 à Nantes, 49 à Redon.

Il est clair que si la situation de l'emploi se dégrade au niveau national, elle est catastrophique en Bretagne. Le chômage ne doit pas être considéré comme une fatalité. Et ce n'est pas la Session extraordinaire du Conseil régional qui peut apporter des solutions à ce problème. En effet que peut-on attendre du « contrat de développement régional » à élaborer entre le Gouvernement et l'établissement public régional quand on sait que les emplois industriels prévus par les 6^e et 7^e plan



Evolution de la population active par « pays » entre 1968 et 1975.

n'ont jamais été créés. Par ailleurs que peut-on attendre des institutions régionales quand on sait que les banques régionales investissent en grande partie l'épargne régionale en dehors de la région alors que le Conseil Economique et Social a été présidé jusqu'à l'été dernier par un représentant important de la Banque de Bretagne ?

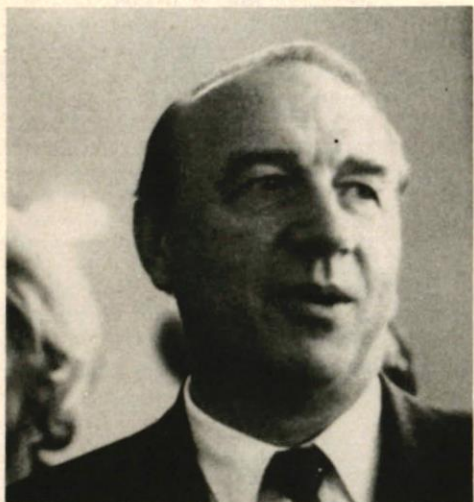
Il apparaît clairement aujourd'hui que la crise de l'économie capitaliste est en

train de jeter bas le tissu industriel breton déjà bien faible. C'est la raison pour laquelle il est urgent de se battre pour l'emploi. En rappelant à nos partenaires que par la lutte unitaire dans les années soixante des succès non négligeables ont été déjà remportés et qu'il est temps de laisser aux vestiaires les règlements de compte des états-majors parisiens !

F. Berthou
enquête M. François

LE PREMIER DES BRETONS

par F. KERFRAVAL



D.R.

« Tarés pour tarés. Alcooliques pour alcooliques. Fayots pour fayots. Raymond Marcellin sait mener ce genre d'hommes. C'est lui qu'il nous faut », ont glapi en cœur les 47 orphelins du Conseil régional. Et un matin de septembre, celui qui fut le « premier flic de France » devint en toute logique le « premier des Bretons ». Pour reprendre la si touchante expression du R.P.R. Le Douarec toujours si prompt à faire allégeance.

Le nouveau meilleur fils d'Armorique déclara aussitôt vouloir « donner à l'assemblée régionale prestige et autorité ». N'en avait-elle donc pas ? Pleven de sa caverne et Colin du haut du ciel en sont encore tout bouleversés. Quel camouflet !

Et quelle impudeur de voir un dignitaire du régime invoquer le prestige d'une assemblée que lui et ses semblables ont voulu croupion !

M. Marcellin n'en est pas à une indécence près. Vingt-six ans dans les jupons de deux Républiques témoignent pour lui.

Il fut ministre de la Santé. Le Breton continue de mourir cinq ans plus tôt que le Français moyen. La Bretagne reste championne du monde toutes catégories de l'alcoolisme. Le Morbihan (président du conseil général : Marcellin) est classé dernier au hit-parade du bonheur d'un hebdo parisien.

Il fut ministre de l'Industrie. Cette nomination, pérora alors le bobardeux Martray, « rend espoir aux ouvriers d'Hennebont ». En 1966, Marcellin sacrifia lui-même les Forges pour assurer au groupe de Wendel le monopole du fer blanc.

Il fut ministre de l'Aménagement du Territoire. Reçut à ce titre en avril 68 l'« ultimatum » du C.A.B.R.O. Avec une infinie patience, il aida Lombard, Ollivro et consorts à se déboutonner et la dernière machine de guerre des notables bas-bretons débanda lamentablement.

Il fut ministre de l'Intérieur. Suprême récompense. Exaltante mission en cette fin mai 68. Remettre la France au pas (cadencé). Traquer les suppôts du Complot International contre le Démocratie. Débusquer les ennemis de l'intérieur : insoumis, pédérastes et grévistes. Rafler des autonomistes histoire de les déconsidérer. Jouer au plombier dans les locaux d'un hebdomadaire satirique paraissant le mercredi.

Saint-Marcellin terrassant le dragon de la subversion. Quelle belle image pour la postérité !

Puis vint le libéralisme avancé, et avec lui l'ingratitude. Le ministère de l'Agriculture : toujours des vaches, mais quand même... Puis, plus rien. Encombrant super-flic.

Dieu merci, il restait la Bretagne. Elle avait déjà trois préfets modèle standard, deux super-préfets, un commissaire Le Taillanter. Lui voici un chef. Une devise : prestige et autorité.

Travailleurs, le pouvoir vous faisait la sourde oreille ? Désormais, réjouissez-vous. A défaut d'être entendus, vous serez au moins sûrs d'être écoutés !

14-15 OCTOBRE MARCHE DE L'UNITÉ A NANTES

A Nantes en 1976, à Saint-Nazaire en 1977, des milliers de Bretons ont manifesté leur volonté de voir respectée l'unité de la Bretagne. Cette année, c'est à Nantes, les 14 et 15 octobre qu'aura lieu la marche de l'Unité, dans un contexte quelque peu différent, car c'est vers une radicalisation à gauche que s'est nettement orienté le Comité pour l'Unité en juillet dernier.

Le rapport de Michel François, secrétaire sortant et maintenant membre du bureau politique de l'UDB, clarifie en effet les responsabilités et continue une évolution qui partait d'un certain sentimentalisme pour aboutir à une position clairement fondée sur les plans économique et politique.

C'est cette évolution que Michel François retrace ici.

Voici un peu plus de deux ans, nous nous retrouvions 5000, 6000, peut-être davantage, dans les rues de Nantes pour exiger que la Loire-Atlantique soit réunie aux autres départements bretons. L'étonnement était grand qu'une telle démonstration ait été possible, après vingt ans de résignation, d'inconscience ou de colère inorganisée.

Malgré un travail beaucoup plus ancien de débretonnisation de la Loire-Atlantique, les Bretons de ce département étaient de loin les plus nombreux dans la foule : 42 % des participants venaient de l'agglomération nantaise, 23 % du reste de la Loire-Atlantique, 24 % des autres départements bretons, 11 % de l'émigration, selon un sondage effectué à l'entrée de la Fête.

Saint-Nazaire, un an plus tard, était un autre temps fort de l'action de réunification, malgré des circonstances défavorables (temps, accès moins facile, préparation perturbée par les élections municipales, désertion silencieuse de compatriotes choqués qu'on puisse reprocher aux élus de la majorité en place l'attitude, vis-à-vis de la population bretonne, du gouvernement qu'ils soutiennent de leurs votes.)

Entre-temps, et depuis, même si notre bulletin ne la retrace que depuis 8 mois, le Comité a poursuivi et développé l'action. La plupart des grandes villes de Bretagne, et des dizaines d'autres, se sont prononcées clairement pour la réunification. Dérisoire dans son contenu, la Charte Culturelle a dû être étendue à 100 % à la Loire-Atlantique. Six parlementaires ont relayé l'action du Comité pour que l'information radio-télévisée considère la Loire-Atlantique comme pleinement bretonne. Plus de vingt candidats aux élections législatives dans ce département ont tenu à répondre aux questionnaires du Comité. Favorablement pour la plupart d'entre eux, avec là encore défection massive des candidats de la majorité en place.

Ce sont là des résultats qui peuvent décevoir, au regard d'un objectif qui paraît encore bien éloigné. Mais il y a trois ans, personne ne les croyait accessibles. Qu'ils nous paraissent aujourd'hui la moindre des choses est notre plus belle victoire. Quelque chose a changé EN NOUS. Nous ne mesurons

plus la profondeur de notre indignation, mais la distance qui nous sépare du but.

C'était la première étape à franchir.

Elle a été si bien franchie que nous avons sous-estimé la seconde : reconnaître l'adversaire et mesurer le rapport des forces.

Cette étape, nous sommes en train de la parcourir.

Nous reconnaissons chaque jour l'adversaire à ses coups. C'est Raymond Barre répondant à côté à propos de l'information régionale. C'est le président de la Chambre de Commerce de Nantes écrivant noir sur blanc à l'un de nous qu'il tient aux « Pays de Loire ». C'est le président du Conseil Général de Loire-Atlantique tenant les mêmes propos en présentant la Charte Culturelle à l'assemblée départementale. C'est la presse quotidienne qui censure nos prises de position, et passe à pleine page des publicités sur les « Pays de Loire ». C'est la préfecture, qui fait écrire des livres de

géographie, éditer des dépliants et des cartes, pour populariser cette circonscription auprès des enfants d'âge scolaire. Ce sont les élus qui se taisent et qui votent les moyens de cette politique. Parce que les autres aspects de cette politique passent pour eux bien avant la reconnaissance de l'unité bretonne, même si individuellement ils la souhaitent.

Faudrait-il taire ces comportements et ces noms, pour être plus nombreux à crier « Bretagne ! Bretagne ! » ? Pour être plus nombreux dans une impasse ?

L'adversaire principal reconnu, auteur et garant du découpage que nous combattons, faut-il davantage fermer les yeux sur l'étendue de son emprise ? Voilà non pas dix ou vingt ans, mais cent ans ou davantage qu'il détruit la Bretagne : ses institutions communes, son nom, sa langue, et chez nous en Loire-Atlantique la conscience même d'être breton. En attendant de la détruire ailleurs : l'idée a été évoquée en « haut lieu » de détacher à son tour l'Ille-et-Vilaine... On reparle des « grands départements » chers à Michel Debré. Cette emprise de l'adversaire, si forte, si ancienne, fait que l'opinion publique, même sentimentalement favorable à la réunification de la Bretagne, n'en perçoit pas l'utilité au point de se mobiliser pour l'imposer. Elle admet, sans réagir beaucoup qu'on la regroupe comme ci ou comme ça. Parce qu'elle ne perçoit pas le lien entre un découpage et la politique qu'il permet. Tout simplement.

Notre action a d'abord freiné ce processus. Dans certains cas, elle l'a inversé. Le Conseil Municipal de Saint-Herblain **unanime** (P.S., P.C.F., M.R.G., U.D.B.) a approuvé un texte du Front Culturel progressiste breton. C'est un

Fête de l'Unité de la Bretagne 1977.



Le Peuple Breton

exemple entre cent d'une prise de conscience qui s'étend. On attend certes mieux encore de Saint-Herblain, comme de Nantes, mais ce fait eut été inimaginable hier. En même temps que le chemin qui reste à faire, il témoigne du chemin parcouru, et donne peut-être raison à nos amis qui, dans la place, y veillent prudemment mais activement, posant l'un après l'autre les ponts nécessaires, et que nous voudrions déjà franchir... Les organisations auxquelles participent réellement les hommes et les femmes de la Loire-Atlantique quotidienne, c'est ainsi qu'elles évoluent en ce moment, avec ces hommes et ces femmes dont nous partageons la vie quotidienne, justement. La Bretagne leur redevient proche, quand tout a été fait pour la rendre « extérieure ».

L'étape que nous franchissons est ainsi celle de la clarté. Il y a d'un côté un pouvoir économique et politique dont l'emprise quotidienne implique la disparition de la communauté bretonne, et ce pouvoir a des prolongements locaux évidents. Il y a de l'autre côté une communauté populaire qui tâtonne à la recherche de son identité, dont elle est privée en même temps et pour les mêmes raisons que de la possibilité de « vivre et travailler au pays », une communauté qui ne pourra donc retrouver l'une sans retrouver l'autre.

Voilà une bien longue invitation à nous retrouver **TOUS A NANTES LES 14 et 15 OCTOBRE PROCHAINS.**

Mais cette étape de clarification, qui peindra beaucoup de bretons — honnêtes dans leurs illusions — qui fera grincer bien des dents, pouvions-nous prendre le risque de la franchir sans nous en rendre compte ? Pouvions-nous la franchir sans l'expliquer, et sans nous l'expliquer d'abord à nous-mêmes, tirant les leçons d'un combat dont les perspectives d'ensemble ne s'imposent pas à tous aussi nettement ?

Pourtant, la manifestation d'octobre sera la plus grande manifestation de son désir d'unité que la Bretagne ait jamais connue.

Parce que précisément, elle ne camouflera pas des divisions plus profondes qu'un trait sur une carte.

Parce qu'elle désignera clairement la main qui a tracé ce trait et les pensées qui la guident.

Parce qu'elle fera taire, avec tristesse parfois mais sans remords, les voix qui sont allées, tout le reste de l'année, au pouvoir mutilateur.

Parce qu'elle exprimera la volonté de **VIVRE AU PAYS** qui est une autre face de la revendication d'identité.

La manifestation d'octobre donnera le signal de l'élargissement de notre lutte : sa troisième étape. Sa popularisation. Car nous avons imaginé cette popularisation possible sur le thème de l'unité administrative et qu'elle n'était possible que sur le sens de cette unité. Et ce sens se dégage de l'étape de clarification qui s'achève. Et ce sens de notre combat dégage à son tour les solidarités à défaut desquelles la Bretagne restait le passé des Bretons.

C'est dire l'enjeu de la prochaine **MARCHE POUR L'UNITÉ.**

C'est dire qu'aucun effort ne doit être épargné pour qu'elle soit le succès que nous souhaitons tous.

Michel FRANÇOIS

Après son exclusion du syndicat national La F.D.S.E.A. de Loire-Atlantique s'explique.

— Lors du Congrès de Versailles la Fédération de Loire-Atlantique a été exclue de la F.N.S.E.A.

C'est une assez longue histoire puisque depuis le Congrès de la F.N.S.E.A. à St-Malo en 1973, la F.D.S.E.A. était déjà sur la « sellette » et le Congrès avait donné au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale la possibilité d'exclure la F.D.S.E.A. de Loire-Atlantique, mais sur proposition conforme de la Commission Nationale des Statuts et Conflits.

C'est un prétexte évidemment car la commission des Statuts et Conflits n'avait pas recommandé l'exclusion.

— Sont-ce des problèmes de personnes ou des orientations différentes ?

Des problèmes d'orientations exprimés assez fortement par une minorité qui s'organisait. Celle-ci notamment posait un problème par son audience (on l'a vu dans l'action contre la taxe de coresponsabilité) il fallait essayer de la casser, en faisant un exemple pour faire peur aux autres F.D.S.E.A.

— Est-ce que l'exclusion a été prononcée démocratiquement ?

C'est une exclusion la plus anti-démocratique qui soit. On nous a refusé le droit de nous expliquer devant le Congrès, mais aussi, devant la Commission des Statuts et Conflits. Pour nous, les droits de la défense sont bafoués. De plus, le Congrès n'a pas été informé d'une lettre de la F.D.S.E.A. disant qu'elle n'avait jamais remis en cause son adhésion nationale ni d'un chèque de 10 000 F envoyé 15 jours avant le Congrès qui la matérialisait. C'est comme cela qu'a pu être entériné par le Congrès le fait que « la Loire-Atlantique s'était exclue d'elle-même ».

Nous ne pouvons accepter de tels procédés.

— Quelles ont été les réactions — à la base et dans les F.D.S.E.A. voisines ?

Huit jours après l'exclusion, nous avons notre Assemblée Générale permettant aux militants de base de s'exprimer. Par 314 mandats contre 7 et 7 abstentions, ils ont renouvelé leur confiance à leur fédération. L'exclusion, si elle a choqué parfois, a été l'occasion d'un véritable débat syndical dans les multiples réunions qui ont eu lieu. Ce qui en ressort, c'est que la F.D.S.E.A. doit être représentative de leurs aspirations.

En ce qui concerne les autres F.D.S.E.A., celles qui sont dans la ligne nationale nous observent. Les autres continuent de nous considérer comme une F.D.S.E.A. à part entière et nous travaillons ensemble, ce qui fait qu'à l'ouest, sur 9 départements nous nous retrouvons avec le Finistère, le Morbihan et la Mayenne.

— Pensez-vous que la F.N.S.E.A. et la F.D.S.E.A. de L.A. défendent le même type d'agriculture ?

NON, la F.N.S.E.A. défend une agriculture compétitive basée sur la modernisation, l'accroissement de la productivité et l'organisation de la profession en refusant de voir les disparités croissantes que cela entraîne.

Nous ne refusons pas le progrès. Mais nous refusons la contradiction d'une agriculture riche et d'agriculteurs pauvres ou mal payés de leurs efforts car leurs progrès de productivité sont toujours récupérés par les firmes d'amont ou d'aval. Nous disons que le système économique tend à faire supporter par la profession agricole des charges de structures de plus en plus importantes et à demander aux agriculteurs de faire les

frais d'une politique alimentaire à bon marché. Cela se traduit par une course sans fin à l'intensification de la production du travail, de l'endettement, de l'exode rural, etc...

Nous voulons défendre l'agriculteur en tant que travailleur, et non en tant que chef d'entreprise car il ne maîtrise pas les éléments de sa production.

La F.N.S.E.A. n'a jamais voulu prendre en compte des revendications allant dans ce sens comme la réforme de l'aide au soutien des marchés, afin que celle-ci aille directement aux personnes et non aux produits. Ce qui fait que plus l'on met des produits sur le marché, plus l'on est aidé. C'est une injustice que nous dénonçons.

— Est-ce que les nombreuses luttes syndicales (revenus, foncier, etc...) sont à l'origine de l'orientation de la F.D.S.E.A. de L.A. ?

Sans doute, mais au point de départ, c'est la volonté de prendre en compte la situation concrète des agriculteurs dans leur environnement économique et social et d'essayer de

capitiaux. Nous sommes loin de l'Europe des hommes. Ce qui est sûr, c'est qu'avec les distorsions monétaires actuelles, ils sont défavorisés, mais les autres agriculteurs français aussi, surtout en production animale.

— Face à la diversité des régions agricoles, quels moyens voyez-vous pour lutter efficacement contre les disparités ?

Pour lutter contre les disparités, il faudrait une volonté professionnelle et politique afin de :

- promouvoir un développement agricole techniquement bon, mais modéré sans recours à la croissance à tout prix.

- mener une politique des structures efficaces avec maîtrise de la destination du sol pour maintenir les agriculteurs et installer des jeunes et lutter contre l'accaparement des moyens de production (terre et ateli-ers).

Il faudrait également des moyens de financement favorisant en priorité ceux qui n'ont pas ou peu de capitaux propres en leur donnant des possibilités d'emprunt de longue du-

reconnaissons le pluralisme syndical comme un fait et nous acceptons de mener des actions communes quand nous sommes d'accord sur les objectifs et les moyens d'action).

— La F.N.S.E.A. ne va-t-elle pas tenter de récupérer certains syndicalistes pour relancer une F.D.S.E.A. « bien dans la ligne » ?

Si je le savais, je vous le dirais. En tout cas cela paraîtrait logique, mais je vois mal comment cela pourrait se faire.

Propos recueillis par
Paul Martin, Marcel Bretel
et Aldrig Russon.

Il n'a centralisé qu'un seul été...

Ainsi donc le pauvre préfet Gevrey a été mis en pénitence. Trois mois et demi qu'il était à Quimper, même pas le temps de connaître tout le monde ; des dossiers — et quels lourds dossiers — qui auront à peine été ouverts, et le voilà à la porte ! « Promu » préfet hors-cadre, c'est-à-dire limogé, avec quand même — rassurons les âmes sensibles — une solde confortable et de temps en temps une petite mission anodine, du style opération alcootest. Déjà son prédécesseur, François Bourgin, avait connu la même mésaventure, suite à une visite de Barre à Landéda, où le docte premier ministre, victime d'une brutale agression à coup de drapeau breton et s'étant mal tiré d'une altercation avec Yann Daumer, s'était vengé sur le préfet et accessoirement sur un ou deux commissaires de police. Cette fois, c'est le cochon accroché à l'hélicoptère de Giscard — toujours à Landéda, qui n'est pourtant pas la commune rebelle qu'on imaginerait, puisqu'elle vote à droite à 80 % — qui vaut à Henry Gevrey d'être vidé comme un malpropre.

Décidément, ce Finistère plein d'autonomistes ne réussit guère aux préfets. En juin, lors du limogeage de Bourgin, Ouest-France rappelait la revendication créée par les militants de l'U.D.B. dans les manifestations de la marée noire : « **Suppression des préfets !** ». Il semble qu'elle n'ait été qu'à demi comprise : à chaque fois il nous remettent un nouveau !

Ceci dit, bienvenue à M. Pierre Jourdan, jeune préfet de 46 ans. Et paraît-il, plein d'avenir...

J.G.



Un face à face fréquent en Loire-Atlantique : celui des paysans et des policiers ; ici, en 1976, à Cheix-en-Retz.

répondre à leurs besoins en matière de revenu, de sécurité sur leur exploitation ou dans leur production, d'amélioration de leurs conditions de travail.

La volonté aussi de ne pas faire pour eux mais avec eux. D'où information et participation.

— Pensez-vous que la mise en place de l'Europe Verte a été profitable aux agriculteurs bretons ?

Il est difficile de dire si cela a été profitable ou non. Mais je crains pour l'avenir car le Marché Commun c'est d'abord le marché des

rées et des taux bonifiés, afin de réduire leurs annuités.

Je pense aussi qu'on ne pourra réduire les disparités sans clarification fiscale.

— Allez-vous rester isolés ou tenter un rapprochement avec d'autres syndicats agricoles ?

Nous ne restons pas isolés et nous continuons de travailler avec les F.D.S.E.A. dans le cadre de l'inter-départemental.

Pour nous, l'avenir de la F.D.S.E.A. appartient d'abord aux agriculteurs de Loire-Atlantique. La F.D.S.E.A. n'est qu'un outil à leur service (nous

Brèves

Quimper :
actions pour l'emploi
aux P.T.T.

Face au manque d'effectifs et aux cadences de travail accélérées, les agents féminins du centre de renseignement téléphonique de Quimper font grève depuis plus de 2 mois tous les dimanches. Dans un souci d'économie la Direction des P.T.T. refuse l'embauche et réclame un double travail. Dans le Finistère 1 500 emplois devraient être créés pour un meilleur service public.

PB

Riec-sur-Belon :
reprise d'activité
au Poulet-du-Roy

17 mois après le licenciement collectif de 70 travailleurs, les activités vont reprendre dans cette usine. L'occupation des locaux et la tenue d'assemblées générales chaque semaine ont permis à la section syndicale C.G.T. de faire pression sur les pouvoirs publics pour obtenir le redémarrage de l'entreprise.

PB

Brittany-Ferries :
deux navires désarmés

La direction de la compagnie roscovite a confirmé qu'elle arrêterait l'exploitation de 2 de ses quatre car-ferrys à l'automne. C'est ainsi que le Penn ar bed et l'Armorique vont cesser leurs rotations.

Les syndicats CFTD et CGT protestent contre cette décision qui donne à ces lignes maritimes une vocation seulement saisonnière. Quant aux équipages, ils vont devoir pour une bonne part se mettre au chômage.

PB

Elèves-instituteurs :
trop peu de postes
en concours

Cette année, 163 postes d'élèves instituteurs seront mis en concours dans l'académie de Rennes et on dénombre déjà 3 000 candidats avant la clôture des inscriptions. A lui seul, le Finistère n'offre que 26 postes pour 1 500 candidats...

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



ILLE-ET-VILAINE

REDON :
A LA S.N.E.T., INQUIETUDES POUR 350 EMPLOIS

L'ex-entreprise Garnier de Redon reprise par la Société Nouvelle des Etablissements Thomas se trouve à nouveau placée dans une situation financière difficile. Fin 1977 l'entreprise avait déjà un déficit important et aujourd'hui le tribunal de commerce de Rennes refuse sa demande de prolongation des délais de remboursement des montants qu'elle doit verser au syndic de la liquidation des biens de la Société Garnier.

Ce jugement risque d'avoir de lourdes conséquences pour l'emploi des 350 salariés de la SNET où 20 licenciements avaient été déjà prononcés au mois de juin.

FINISTÈRE

QUIMPERLE :
**MANIFESTATION CONTRE LA SUPPRESSION
D'ARRÊTS DES TRAINS**

A partir du 1^{er} octobre, la S.N.C.F. a décidé la suppression de l'arrêt des express voyageurs à destination de Bordeaux et Toulouse à 11 h le matin en gare de Rosporden et de Quimperlé. Pour justifier cette mesure, la Direction de la S.N.C.F. prétend que la création d'une liaison Quimper-Rennes une heure avant permettrait une arrivée plus tôt à Paris, oubliant de dire qu'actuellement en prenant le train de 11 h à Quimperlé et Rosporden les voyageurs se rendant à Paris ont une correspondance immédiate en changeant à Nantes. Pire encore une attaque contre le service marchandises et messageries est envisagée puisque les 3/4 des trains de marchandises verront leur arrêt supprimé à Rosporden et Quimperlé. Que rêver de mieux pour l'économie locale !

300 personnes se sont réunies à Quimperlé pour protester contre ces mesures qui mènent directement au démantèlement économique de la région et contre un « service public » orienté vers la rentabilité à tout prix. Cette décision entraînerait inévitablement des difficultés incalculables pour toute la vie économique de Quimper, Bannalec, Rosporden et Quimperlé.



SNCF :
le démen-
agement se
poursuit.

Gernot

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



MOR-BIHAN

LORIENT : ATTEINTE AU DROIT SYNDICAL

A la Compagnie du Poisson la Direction méconnaît le droit syndical. Depuis plusieurs mois les revendications du personnel sur la revalorisation des salaires et des primes restent sans réponse. Les délégués de l'entreprise voulant informer le personnel se sont retrouvés devant les représentants de la Direction qui leur ont interdit de se réunir portant ainsi délibérément atteinte au droit syndical.

Le personnel a aussitôt décidé une grève de 24 heures et le syndicat C.F.D.T. a porté plainte devant le procureur de la République pour atteinte du libre exercice du droit syndical.

CÔTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC : UN C.E.S. BIEN PARTICULIER

Le C.E.S. de la Croix-Saint-Lambert à St-Brieuc a la particularité d'accueillir des enfants de trois villes : Saint-Brieuc, Plédran et Trégueux, soit 860 élèves. Or ce collège est le seul de la ville qui ne compte pas de conseiller principal d'éducation, de professeur de musique, d'agent de laboratoire et de professeur d'éducation physique.

Face à cette situation les parents d'élèves et les enseignants ont organisé une grève scolaire les vendredi 15 et samedi 16 septembre et dénoncé un état de fait qui dure depuis sept ans. L'Education Nationale semble considérer qu'un C.E.S. de la périphérie à recrutement essentiellement populaire n'a pas les mêmes droits que les autres...

LOIRE-ATLANTIQUE

COUERON : TERRAIN AGRICOLE OBJET DE SPECULATIONS

Propriétaire de cinq hectares de terrain agricole à La Lande des Bauges en Coueron, Monsieur Renard de La Guerche de Bretagne veut vendre sa terre. D'après le plan d'occupation des sols voté au mois de janvier 1978, le propriétaire devait toucher cinq millions d'A.F.

En juin dernier il demande à la mairie de Coueron de passer ses terrains de zone réservée à l'agriculture en zone de loisirs. Ces terrains devenaient alors constructibles et on apprenait aussitôt qu'un projet de tennis privé était en cours. Le conseil municipal donna son accord. Suite à cette décision Monsieur Renard pouvait obtenir 30 à 40 millions pour ses terrains.

De telles spéculations mènent les petits agriculteurs tout droit au chômage, les charges sociales augmentant suivant la valeur des terrains vendus dans la région.

Brèves

Saint-Aubin-d'Aubigné : un ramassage scolaire inadapté

Le jour de la rentrée scolaire, les parents d'élèves bloquaient deux cars transportant 78 enfants pour 55 places assises. Les parents entendaient ainsi protester contre le manque de sécurité dans le transport de leurs enfants et contre des horaires inadaptés obligeant les élèves à attendre le car une demi-heure matin et soir dans la cour de l'école.



Saint-Malo : forte augmentation du chômage

Seul le trafic du port apporte une note optimiste au bilan économique de la ville en prévoyant une augmentation sensible du tonnage en 1978 par rapport à l'année précédente. Par contre la question de l'emploi reste toujours aussi alarmante : le nombre des demandes non-satisfaites était en hausse de 13,5 % en mai 1978 par rapport à mai 77, et de nouveaux licenciements sont annoncés en particulier au groupe FRANKEL...



Mourot

Manifestation à Saint-Malo.



Rennes : l'abattoir municipal en danger

Le principal usager de l'abattoir de Rennes a eu l'autorisation gouvernementale d'installer son propre abattoir privé à Châteaubourg. Représentant à lui seul 49 % du tonnage global de l'abattoir de Rennes, son départ mettrait au chômage une centaine d'employés.

La vie de

DANS LES MUNICIPALITÉS...

Le P.B. : En Plus d'un an et demi d'expérience vous avez dû beaucoup apprendre sur les institutions dont vous êtes membres, sur leur fonctionnement, leurs possibilités, leurs carences, leur caractère démocratique ou non.

Y.D. : En ce qui concerne le conseil municipal, je crois qu'il y a deux choses. Il y a le caractère indéniablement démocratique de l'élection au conseil. Le problème est double. C'est d'abord celui des limites aux possibilités d'une municipalité qui sont extrêmement importantes au plan financier, et également au plan administratif. C'est par le biais de subventions que les municipalités sont coincées. Car la plupart des projets que les municipalités peuvent voter sont assortis de subventions que l'Etat accorde ou n'accorde pas et c'est toute la subtilité du dialogue entre le gouvernement représenté par la préfecture et les différentes directions départementales et les municipalités que d'essayer d'obtenir des subventions à travers un dédale administratif où l'on essaye de nous enfermer. On parle du travail de la municipalité. Et quand on pense travail de la municipalité, on pense aux réunions mensuelles du conseil municipal, aux réunions hebdomadaires du bureau municipal, mais on ne pense pas suffisamment aux délégations extérieures que l'on a de par la municipalité. En fait toutes ces délégations extérieures sont essentielles parce que ce sont les rouages par lesquels on obtient ou on n'obtient pas et les autorisations et les subventions. Il y a, à tous les niveaux : que ce soit le niveau sportif, le niveau urbanisme, le niveau aménagement de la ville, des commissions départementales qui sont présidées par le préfet. Dans ces commissions départementales, la

majorité est le plus souvent composée de conseillers généraux de droite, et qui, lorsqu'une commune comme Brest amène des problèmes, écartent les propositions qui sont faites. On a deux exemples qui sont tout à fait récents à Brest. L'un qui est la construction d'un patronage laïque où l'équipement, pour contrer le projet de la municipalité de Brest a envoyé le projet en commission départementale et il a été écarté ; et il a fallu des tas d'interventions personnelles auprès du préfet de la part du maire pour que l'avis de la commission départementale soit dépassé. Le deuxième exemple que je peux donner est celui de la construction d'un CES privé à la Cavale Blanche, à Brest, où la municipalité avait émis un avis défavorable. Là encore, l'équipement a renvoyé le dossier devant la commission départementale où les conseillers généraux de droite, avec l'approbation du député qui s'y trouve, c'est-à-dire Goasdouff, ont donné un avis favorable à la construction d'un CES privé et catholique à la Cavale Blanche.

On a accusé l'UDB souvent d'avoir été très dure à l'égard de la gauche ; en particulier, il nous est arrivé, — peut-être pas nous directement mais on a réputation qu'on l'avait fait, — de critiquer les notables de gauche, comme si nous pensions qu'on pouvait être notable et de gauche. Si on l'a fait c'est à juste titre. C'est que le système est fait de telle façon qu'il y a indiscutablement pour des raisons pratiques, pour des raisons d'efficacité, une tentation, et que peu y résistent, de jouer le jeu jusqu'au bout, c'est-à-dire le jeu du notabilisme. On peut très bien fonctionner dans ce système-là en étant parfaitement démocratique. Ce que faisaient couramment les notables de droite. Et certains de nos partenaires de gauche peuvent s'y laisser aller. D'où la nécessité pour l'UDB d'être extrêmement vigilants là-dessus et d'exiger que se maintienne le comportement qui faisait partie de nos engagements municipaux.

P.B. : La question qui me vient naturellement après ce que tu viens de dire est : qu'est-ce que l'on peut faire pour la Bretagne et le peuple breton dans de telles assemblées ? Qu'elles soient régionales ou municipales.

R.L. : Qu'est-ce qu'on y fait pour la Bretagne ? Eh bien, de temps en temps, quelque chose. C'est très rare et c'est d'autant plus remarqué que c'est rare. Quand par hasard un projet a une dimension qui est indiscutablement bretonne et qu'il a, disons, de bons parains — et là on doit à l'objectivité de dire que c'est à peine une question de gauche ou de droite, je crois qu'il y a les élus qui ont le sens de l'état et il y a ceux qui ne sont et ne seront que

Un an et demi après leur entrée de l'U.D.B. peuvent juger avec un peu aussi les limites de leur action. La parole à Ronan Leprohon, à propos d'aujourd'hui, en compagnie de Yannick sur l'action dans les Conseils Municipaux.

des notables locaux, un projet véritablement breton peut passer.

C'est ainsi que la poursuite ou la tentative de poursuite du plan routier breton, la construction de la 3^e forme de radoub à Brest sont des projets qui ont eu vraiment une ampleur bretonne et dans lesquels l'intervention de la région a été utile. Et ils font, ces grands projets d'importance bretonne, mesurer ce que pourrait être une véritable assemblée régionale qui aurait comme souci l'intérêt breton.

Y.D. : On pourrait également évoquer la question de la marée noire puisque Brest a été un lieu très important à la fois de la mobilisation de la population contre la catastrophe qu'a été la marée noire ; des élus brestois dont moi-même ont été à même de contrer Raymond Barre lorsqu'il est venu à Landéda ; il y a un conseil municipal extraordinaire qui a été mené sur la marée noire ; une plaquette d'information sur tout ce que la ville a entrepris pour que des catastrophes comme la marée noire n'arrive pas, notamment il y a la question de l'éloignement du rail et de toutes les mesures de protection des côtes que les élus brestois ont proposées, il y a également la contre-information : un film et une exposition faite dans la foulée de ce conseil municipal extraordinaire. Je crois que véritablement, l'action qui a été menée est une action positive sur le plan politique, c'est-à-dire que la population brestoise a été très largement informée..

Voilà ce que peut faire une municipalité de gauche pour la population. Je crois qu'elle est en prise directe sur les problèmes et qu'elle peut apporter un soutien effectif aux travailleurs, qu'elle peut également donner une publicité sur ce que l'on peut faire en faveur de l'emploi. Mais encore une fois, en matière d'emplois qu'on ne vienne pas faire à la municipalité un procès parce qu'elle ne crée pas des emplois, parce que ce n'est pas son rôle. Une municipalité n'a pas pour rôle de créer des emplois, d'ailleurs, elle n'en a pas les moyens.

P.B. : Quelles sont les possibilités que vous avez de vous exprimer en tant qu'UDB ; et de quelle manière vos interventions et vos prises de position, vos propositions sont-elles considérées par les autres élus, de droite ou de gauche ?

R.L. : En ce qui concerne les municipalités, il y a tout de même une série de choix qui peuvent être faits et, indiscutablement, des UDB au sein des conseils municipaux peuvent travailler pour la Bretagne. Mais alors ça dépend un peu de la situation politique. D'abord ce sont les différences entre les grandes

DU NOUVEAU A St NAZAIRE...

La cellule U.D.B. de St-Nazaire a pignon sur rue, 13, rue de l'Abri Familial, 44600 St-Nazaire ; à 30 mètres de la mairie. Ce n'est pas un magasin, mais un point fixe à la disposition des militants et des sympathisants qui peuvent y trouver la presse du parti, les informations de la cellule, et des occasions de discussion. Des permanences y ont lieu tous les samedis matins de 10 h à midi. Permanence de Jacques L'Héritier, conseiller municipal U.D.B. chaque lundi, de 18 h à 20 h.

I'U.D.B.

...rée dans les conseils municipaux, les élus
recul suffisant les aspects positifs, mais
dernier numéro du Peuple Breton donnait
pos du Conseil Régional dont il fait partie.
Daumer, adjoint au maire de Brest, c'est
municipaux que porte son propos.

et les petites communes. Comme on le
disait, dans les petites communes on ne
peut pratiquement rien faire. Encore que
dans les limites réduites des capacités
budgétaires, j'ai été frappé aux confé-
rences nationales d'élus de l'UDB de
l'originalité des propositions UDB qui
prennent plus faiblement un caractère
révolutionnaire dans une toute petite
bourgade ou pratiquement toute vie,
toute initiative a disparu, que dans une
grande ville. Seulement c'est évidem-
ment très très restreint. Mais il y a
vraiment des camarades élus qui ont de
l'imagination et qui dans le cadre extrê-
mement restreint des capacités d'interven-
tion de leur commune font des choses.
Il est évident qu'on attend souvent
de l'UDB qu'elle marque sur le plan cul-
turel; certains ne s'y dérobent pas: il
y a eu des camarades qui ont relancé
des fêtes locales, des pardons avec un
dynamisme qui était totalement inconnu
auparavant, car ces conseils municipaux
avaient aussi la caractéristique d'être
des conseils municipaux de vieux. Et
l'élus, ou les deux élus UDB sont sou-
vent dans cette affaire-là les jeunes. Il
y a également le fait que l'UDB est un
censeur assez impitoyable de tous les
glissements, qu'elle soit d'ailleurs dans
les conseils municipaux ou pas.

R.L.: Dans les villes elles-mêmes, il y
a plusieurs cas d'espèce selon que
l'UDB est en situation de minorité dans
une commune où règne la droite. Là
c'est relativement confortable. Quand
l'UDB est représentée dans une opposi-
tion qui est privée de pouvoirs par une
majorité de droite, il s'agit essentielle-
ment de veiller au grain, de critiquer, de
démontrer. Et nos camarades ne font pas
de faute de le faire. Deuxième cas,
l'UDB est au pouvoir dans ce sens
qu'elle est l'un des membres d'une mu-
nicipalité d'union. Mais à l'intérieur de
ce schéma, il y a plusieurs cas. Il y a
le cas où l'esprit unitaire est resté très
fort et ça existe. Il s'agit, comme à
Brest de veiller à ce que cet esprit se
maintienne, que les propositions soient
bien collectives, que l'on ne privilégie
pas tel ou tel comportement de groupe
par rapport à l'union. Beaucoup de com-
munes, sont beaucoup plus unitaires à la
base qu'on ne l'était dans les états-ma-
jors parisiens. Il y a le cas ensuite où
il y a des tensions entre groupes; l'UDB
n'étant pas comprise dans ces tensions;
et là l'UDB est conduite par la force des
choses et notre volonté politique à ne
pas choisir entre des pratiques influen-
cées par des choix français, des choix
parisiens.

Ensuite, il y a le dernier cas. C'est le
cas de la situation conflictuelle, pas
courant en Bretagne, parce que si c'était
courant, la presse de droite ne se se-

rait pas fait faute de le dire partout.
Mais la déception de la victoire de la
droite ayant joué, c'est une situation
que l'on peut maintenant trouver plus
souvent, je pense. Il faut dire que tou-
tes les tentations séparatistes des grou-
pes ont été un peu contenues jusqu'en
mars 1978 par la nécessité de présenter
un front plus ou moins uni à l'électeur.
On risque maintenant dans les années
qui restent à vivre des mandats de voir
repandre les jeux personnels des partis,
ceci d'autant plus qu'au niveau national
il n'y a pas l'ombre du début d'un com-
mencement d'accord. Dans une situation
conflictuelle, la situation de l'UDB est
évidemment gênante dans la mesure où
nous serons obligés parfois d'être nous-
mêmes dans certains cas à l'origine du
scandale politique, en étant ceux qui dé-
nonceront la situation nouvelle qui est
pratiquée par des gens qui sont en fait
en état de désunion.

P.B.: Une partie de la question à la-
quelle vous n'avez pas répondu est la
manière dont les partenaires ou les ad-
versaires perçoivent vos positions ou vos
propositions d'U.D.B.

Quand les gens ont eu à voter en
Bretagne, assez souvent on nous a pris
parce que nécessaires au succès, et avec
cette idée qu'on occuperait dans les
municipalités une certaine fonction. Une
fonction que l'on peut qualifier, d'ail-
leurs sans mépris, de folklorique, de
culturelle; nous aurions apporté, on l'a
dit dans une formule maintenant célè-
bre, les binious. Il y a eu une première
surprise, c'est qu'au moment des choix
de délégations, l'UDB, systématiquement

partout, a refusé de se trouver dotée de
délégations ou de responsabilités d'ad-
jointes dans le domaine de la culture, ou
culturel au sens vraiment folklorique du
terme. Qu'est-ce qu'il y a de spécifique-
ment UDB? C'est d'abord d'être des
élus de gauche unitaires relativement
inattaquables sur cette question de l'uni-
té. En même temps les plus compé-
tents possible, et ce n'est pas facile.

Dans la quasi-totalité des endroits en
Bretagne, il ne faut pas oublier que
c'est à la droite que nous succédons et
qu'il a donc fallu apprendre le métier
d'élus. Il y a un enjeu c'est d'être des
élus capables, capables au sens techni-
que du terme. Si on me disait que la
spécificité UDB c'est d'être de bons élus
ça me suffirait.

Et puis, refuser le localisme. En fait,
penser la dimension bretonne. Penser la
dimension bretonne, c'est par exemple
ne pas percevoir que tel investissement
économique il serait électoralement inté-
ressant de l'avoir, si on sait rationnelle-
ment que c'est une sottise de lutter pour
l'avoir et qu'il vaut mieux le mettre dans
une commune qui se trouve à 60 km de
là, cette commune aurait-elle un maire
R.P.R. Ça c'est très difficile pour nos
partenaires de gauche. Ce qu'il y a je
crois de spécifique à un élu UDB, en
dehors de cette recherche de la com-
pétence, c'est de penser globalement
breton, ce n'est pas de vouloir qu'il y
ait une rue Roparz Hémon. Quel que
soit par ailleurs l'intérêt d'une rue Ro-
parz Hémon...

Propos recueillis
par Jean-Yves Monnat

Le Peuple Breton



Yann Daumer, adjoint UDB au maire de Brest.

« CORSICA CORSA ! »

impressions d'un pointu au pays de paoli

Première impression : ici c'est la Corse, pas la France. Tous les panneaux routiers de destination et de lieu sont systématiquement bombés à la peinture et l'orthographe corse recouvre l'orthographe officielle (Corte transformé en Corti, Ajaccio en Ajacciu, Porto-Vecchio en Porti-Vecchiu). Ici la réaction se fait non pas contre la francisation (St-Pierre de Venaco est resté tel sur les panneaux alors que, paradoxe, la carte Michelin indique San Pietro di Venaco) mais contre l'italianisation de l'orthographe, acceptée par l'Etat français alors que chez nous, on ne s'est pas privé de débaptiser les noms de lieux pour y mettre du bon (?) français. La peinture est présente sur les panneaux routiers, mais aussi sur les routes, sur les murs, sur les maisons, sur le rocher de la montagne, partout ou peinturlure. Les sigles qui reviennent le plus souvent : U.P.C., le dessin d'une Corse stylisé (qui est un peu le Triskell des jeunes Corses qui portent ce bijou en sautoir), mais aussi F.L.N.C., I FRANCES FORA (les Français à la porte) I Legione Forà (la Légion à la porte), Corse = Colonie, Colon Forà (les Colons = Pieds Noirs dehors)

Bref, l'accueil visuel est pour le moins surprenant. La population elle-même expose sa spécificité : la grande majorité des automobiles possèdent un autocollant « C.S.C. » et aussi la tête de Maure et des pare-solais indiquant « Corsica Corsa ». Ici on affiche ses opinions et son identité. Des hommes et des femmes déambulent porteurs du tee-shirt de l'U.P.C., le sweet-shirt de l'Université d'Été de Corte est très à la mode. Par ailleurs, les succès du S.E.C. Bastia ont entraîné dans la population des 10-20 ans, garçons et filles, un engouement extraordinaire pour la tenue bleue frappée de l'écusson blanc à tête de Maure de l'équipe fétiche. Le S.E.C. Bastia a rendu un énorme service à la cause autonomiste corse par ses succès en coupe de l'U.E.F.A. (et aussi à la firme Adidas...). Le drapeau corse flotte partout dans l'île. Mieux, dans les ports où les bateaux étrangers arborent et leur propre fanion et celui du pays qui les accueillent, les dits bateaux arborent leur drapeau et le drapeau corse. Pas de drapeau français en vue. Divine surprise : à Machinaggio dans le Cap Corse, j'ai rencontré à quai un voilier nantais arborant le Gwen ha Du et la tête de Maure.

PLUS LOIN QUE LE FOLKLORE

Pour le Français moyen, cette expression corse paraît folklorique. Je pense que cela va beaucoup plus loin que le folklore et que les Corses ont vraiment pris conscience de leur identité et comme souvent en tel cas, ils rejettent l'enfant avec le bain, c'est-à-dire la culture française et la France.

La meilleure preuve de cette prise de conscience est le succès obtenu par l'U.P.C. à l'occasion de ses meetings tenus en juillet et août et réunissant entre 15 et 20 000 personnes pour la totalité de ceux-ci. Quel parti, quelle organisation peut en Corse réunir autant de monde en 7 réunions entre le 27 juillet et le 13 août ? Aucun, sinon l'U.P.C.

C'est vrai que la première université d'été à Corte en 1975 avait réuni près de 30 000 personnes mais

c'était une première et depuis il y a eu Aleria et Bastia (4 morts, 4 c.r.s. français).

TOUT LE MONDE, IL EST CORSE !...

Qu'est l'U.P.C. aujourd'hui ? Difficile à dire. Son organe de presse, Arritti paraît régulièrement chaque semaine et tire à 15 000 exemplaires en été. Les ventes ont surtout lieu chez les marchands de journaux. Quelques vendeurs bien timides aux meetings. Le « bazar » de l'U.P.C. à chaque meeting paraît pauvre : tee-shirts, drapeaux corses, écussons, autocollants, quelques textes de discours de Siméoni, quelques disques, pas d'ouvrages conséquents ni sur le plan culturel ni sur le plan politique. L'U.P.C. ne prononce pas le mot de socialisme ni celui de capitalisme. C'est une union, l'union de tous les patriotes corses qui en ont assez du colonialisme français.

L'U.P.C. dresse un constat : la

Le P.C., la Bretagne et la Corse ; Ecoutez la différence !

Le débat sur les peuples de France aurait droit de cité au P.C.F. ? Par la petite porte, peut-être, et avec de singulières divergences, selon qu'il s'agit de la Corse ou de la Bretagne. Quand « l'Humanité » du 29 août reprend les paroles du responsable corse L. Micheli : « Oui, il y a un peuple corse ; le peuple corse constitue un corps fondamental de la population de la Corse. Il faut prendre en main, de manière déterminée le drapeau corse avec ce que cela comporte de luttes nécessaires, au plan économique, social, culturel, politique et historique », « France Nouvelle », l'hebdomadaire du PCF, fait appel à Jean Le Du et Yves Le Berre qui écrivent : « Pour la plupart des bretonnants », la Bretagne se réduit en fait à la Basse Bretagne. Les habitants de la Haute-Bretagne eux-mêmes se déclarent bretons à l'extérieur de la province, mais disent qu'ils « vont en Bretagne » lorsqu'ils franchissent la frontière linguistique vers l'ouest : les nationalistes et régionalistes bretons, nomment Bretagne l'intégralité de l'ancienne province féodale et réclament le retour de la Loire-Atlantique dans la région économique ».

On aura apprécié le vocabulaire !

Et quand l'Humanité du 30 août trouve nécessaire de préciser : « Le correspondant de l'A.F.P. de Bastia a diffusé un communiqué qui travestit, pour l'essentiel, la position de la Fédération communiste de la Corse sur un problème important. C'est ainsi que le passage bien connu du mouvement communiste sur le droit au divorce a été tronqué et par conséquent dénaturé. Les fédérations communistes considèrent comme imprescriptible le droit démocratique de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes. L'exercice de ces droits implique, cela va de soi pour quiconque, le respect de la volonté populaire, le droit de se séparer. Mais il va aussi de soi, et cela va encore mieux en le disant, que le droit de se séparer n'implique pas l'obligation de se séparer ».

Le Du et Le Berre font appel au chanoine Falc'hun pour justifier leur thèse et combattre les nôtres. C'est avec perplexité que nous apprenons en effet « qu'un parti tiers-mondiste comme l'U.D.B. cherche dans la théorie insulaire une justification à la « vocation nationale de la Bretagne ».

On aura éclairé notre lanterne quand on saura que la dite théorie insulaire n'est pas une allusion à la Corse, mais envisage que la langue bretonne soit issue de la Grande-Bretagne. Mais on n'aura pas éclairci un mystère plus épais ; comment le P.C.F. peut-il confier à Messieurs Le Du et Le Berre le soin d'être ses « penseurs » sur le sujet ?

Corse se décorcise (il y aura bientôt plus de non-Corses que de Corses en Corse). La Corse est exploitée par l'Etat français et les colons (lesquels) ? Corse = Colonie.

Elle se donne les armes de la victoire : une structuration du Parti et un enracinement dans le peuple.

Dans quels buts ? Pas de réponse.

Si la Corse obtient son autonomie, quel régime politique, quel régime économique entend mettre en place l'U.P.C. ? Mystère. Les militants de l'U.P.C. se défendent de vouloir remplacer les chefs de clans. Cette union regroupe divers courants politiques et même apolitiques, certains y ayant adhéré par opportunisme. Cela va de la droite à la gauche mais... tout le monde, il est Corse ! Le vieux rêve des nationalistes bretons droitiers se réalise ici.

Les causes en sont multiples mais la principale est celle-ci : la lutte des classes n'est pas ressentie ici comme ailleurs. Bien sûr, il y a des militants du P.C. et du P.S. mais ils sont minoritaires. Il n'y a pas de conscience de lutte de classe d'une part parce que la composition de la population fait apparaître une absence presque totale de prolétariat industriel ou agricole, d'autre part parce que le « clanisme » est encore roi. On vote Giacobbi ou Rocca-Serra quelle que soit l'étiquette de ceux-ci qui sont les « rois nègres » ramenant du continent la manne c'est-à-dire les emplois (petits en général) et obtenant les pensions et les rentes, ce qui fait dire avec justesse aux autonomistes que la Corse est un pays d'assistés.

LE NIVEAU ZERO DE L'ECONOMIE

La situation économique est catastrophique, pire qu'en Bretagne. L'agriculture de montagne est abandonnée, les incendies détruisent peu à peu les possibilités de pacage pour les chèvres et les moutons d'où recul de l'activité de bergers (ces derniers étant pour 80 % responsables des incendies), toutes les cultures en terrasses sont abandonnées à part quelques potagers dans les villages. L'agriculture est concentrée dans la vallée du Tavignagno et sur la plaine orientale (cultures intensives, très riches : oranges, citrons, mandarines, raisin) mais déjà la perspective de voir l'Espagne, la Grèce et le Portugal dans la C.E.E. rend nerveux les agriculteurs. Une société d'aménagement et de mise en valeur de la Corse (Somivac à laquelle participent tous les chefs de clans) a distribué des cadeaux royaux aux Pieds Noirs qui, il faut le dire, ont fait un sacré boulot. Mais les Corses qui ont pu bénéficier des mêmes avantages sont parvenus aux mêmes résultats.

Au point de vue industriel, rien ou



Conti/Gamma

Des rassemblements d'été qui regroupent des foules considérables.

presque rien à part les zones entourant Bastia et Ajaccio.

TOUT PUISSANT TOURISME

Reste l'activité principale, le tourisme, 900 000 touristes cette année, les côtes envahies, surtout les côtes ouest. Une manne qui dure trois mois — et encore certains organismes allemands arrivent avec leurs propres avions, vont dans leurs propres camps avec leur propre nourriture venue directement d'Allemagne. Une côte ouest qui se baléarise, un parc régional piétiné par les randonneurs, une population autochtone qui ne se frotte pas aux étrangers et qui les évite soigneusement (j'ai remarqué quelques marques de xénophobie), un tourisme de luxe prédominant, voilà le tableau.

Face à tout ça, une population qui semble résignée, qui quitte l'île pour un petit emploi sur le continent ou parce qu'il n'y a plus de travail au pays, mais qui utilise le plastic comme nulle part ailleurs. Ceux qui restent sont donc motivés, surtout les jeunes et les intellectuels. La diaspora suit cela de loin, ne condamne que du bout des lèvres. En fait, les poseurs de bombes sont comme des poissons dans l'eau. Il y a une grande rotation dans les corps de gendarmerie et de police, ceci afin d'éviter de graves incidents.

Par ailleurs, l'armée est présente (la Corse porte-avion de la France en Méditerranée) à Bonifacio (Légion), Solenzara (Armée de l'Air), Calvi (Légion), Corte (Légion + Armée de Terre). Les légionnaires sont détestés surtout après leurs crimes et leurs exactions, ils sortent peu dans les rues, certains bars leurs

sont réservés, les bordels sont à la caserne même...

Beaucoup de points communs avec la Bretagne, donc, mais aussi un certain réveil culturel. La langue, tout le monde la parle, y compris aux meetings de l'U.P.C. Les poètes, il y en a dans chaque village. Les chanteurs, ils apparaissent et réalisent des œuvres de qualité (A. Ciosi, U Cantu A Populu Corsu, A. Manella).

Schématiquement, le Corse est plus Corse que le Breton n'est Breton (langue, expression de sa spécificité). La francisation a été plus difficile ici, mais il manque à ce pays un mouvement structuré et plus solide, sur le plan théorique, ce qui n'est pas le cas pour demain compte tenu de la composition des des classes socio-professionnelles et de la politique des clans. Un espoir cependant : la jeunesse, la jeunesse intellectuelle surtout avec l'ouverture prochaine en 1980 sans doute de l'Université de Corte. Les promesses tenues lors de la première Université d'été se réaliseront-elles ? Le fait que l'U.P.C. parle d'un peuple corse et même d'une nation corse, qu'il fait sien le slogan Corse = Colonie peut faire avancer chez certains l'idée d'une aliénation économique et par là-même en arriver au socialisme autonomiste. La Bretagne a au moins 15 ans d'avance dans ce domaine et la situation politique et les mentalités sont différentes.

Il n'est pas impossible que le seul mouvement crédible, l'U.P.C., prenne un virage à gauche. Si cela était, ce serait le mouvement autonomiste qui détiendrait sans doute la possibilité de faire sauter le verrou jacobiniste en France car il aurait derrière lui toute une population.

Gérard Le Liboux.

UN FESTIVAL DES MINORITÉS



Erwan Moalic,
cheville ouvrière de ce
premier festival.

L ANIMATION culturelle à Douarnenez s'est enrichie en septembre d'une nouvelle initiative: le festival de cinéma des minorités nationales, produit du travail de la M.J.C. et d'un cinéma de la ville.

D'un côté une M.J.C. dynamique (600 adhérents sur la ville) pour qui le cinéma doit être un acte culturel et non un « opium du peuple ».

De l'autre un cinéma — Le Club — qui persiste dans une voie difficile et ingrate: les films d'art et d'essai. L'alliance était inévitable, la M.J.C. et le Club ont conjugué leurs efforts pour offrir aux douarnenistes un cinéma de qualité. Le festival en est né, visant à la fois à la promotion des langues et cultures opprimées et à la promotion d'un cinéma différent.

La démarche du collectif d'organisation était de proposer durant 6 jours une sélection des productions d'un peuple (cette année le Québec) et un 7^e jour une sélection des réalisations bretonnes récentes.

Nous avons ainsi découvert un cinéma francophone riche, varié qui pourtant vient de loin.

Le cinéma a véritablement redécouvert son identité dans les années 60 avec le « cinéma direct » montrant les québécois aux québécois, donnant la parole et l'expression à un peuple en voie de décolonisation.

Voulant « donner une voix à ceux qui n'en ont pas » cette tradition du cinéma direct a ouvert des portes débouchant sur la vie politique intense du Québec ces dernières années. Les moyens donnés à cette expression ne sont pas comparables à la situation que nous connaissons en Bretagne.

L'O.N.F. — Office National du Film — d'un libéralisme trompeur aujourd'hui rejeté, offrait des avantages matériels indéniables qui ont permis à de nombreux réalisateurs de s'affirmer. Aujourd'hui la plupart d'entre eux travaillent à la télévision, la victoire du P.Q. pouvant donner une nouvelle dynamique à un cinéma d'identité nationale.

Le festival a été le reflet des multiples facettes d'un cinéma riche de productions commerciales (de qualité) comme les films de G. Carle, André Forcier, Marcel Carrière ou d'œuvres « vérité » avec le cinéma direct de Brault ou Perrault.

La présentation (brillante) en était assurée par Yvon Dupéré de « Longue vue », association installée à Paris visant à la programmation québécoise dans l'Hexagone. La journée bretonne était assurée par le BIS — Bretagne Images et Sons — rencontre de nombreux cinéastes désirant appliquer le slogan « Vivre et travailler au pays » BIS s'attache à « faire la preuve qu'on peut ramer à contre-courant et exprimer à sa manière la culture bretonne de tous les jours ». BIS a présenté des films et montages divers sur la marée

noire (Le Garrec, Kernez, Riquebourg, Per ar Flao, Yann Kersalé) et sur les luttes en Bretagne (Vautier, Contrastes, Jeff Falmor).

Membres du BIS, les syndiqués S.N.R.T.-C.G.T. (ouvriers et techniciens) et S.R.F.T.-C.G.T. (réalisateurs) de FR3 ont présenté le seul film en breton (de Per ar Flao): « Du e tenas da vezan ar mor e-giz gwad un den maro ».

Une évidence à l'issue de cette journée bretonne sur notre cinéma qui, basé sur foi et militantisme, ne peut encore se comparer aux productions québécoises. Mais il porte en lui les germes de futurs printemps. Le collectif BIS en est un exemple à encourager et soutenir. Le bilan du premier festival est très encourageant. Près de 4.000 visiteurs, des rencontres innombrables (dont une très intéressante sur la vie syndicale québécoise et les rapports lutte de classes-lutte de libération nationale). Une vie culturelle intense sur la ville.

A noter l'exploitation d'affiches internationales, des peuples en lutte réalisée par l'U.D.B. qui a eu un incontestable succès et qui est maintenant exposée à la M.J.C.

J.M. Le Boulanger

LE THÉÂTRE AUSSI

Premier Festival du Théâtre en Langue Bretonne ou plutôt Rencontres du théâtre bretonnant.

— Rencontre des troupes entre elles.

— Rencontre avec le public.

— Rencontre de ce théâtre avec d'autres formes d'expression populaire telles que le chant, le conte, la danse, la déclamation...

— Réflexion sur ce théâtre. Sa place dans la culture bretonne, dans le combat breton et des minorités. Qu'a-t-il été hier, qu'est-il aujourd'hui, que sera-t-il demain? Quelle est son audience actuellement? Théâtre populaire, théâtre politique, arme de libération, outil de culture, simple divertissement? Tout cela à la fois peut-être.

Ce premier festival aura lieu dans le pays de Saint Pol de Léon au cours des mois de décembre et de novembre. Au cours de plusieurs week-ends et au niveau des petites communes environnantes afin de toucher le public populaire. Y sont invités: les Beilha-degou Treger de Maria Prat, les troupes de Carhaix, de Plouguin, le CDUB, Ar Vro Bagan et tous les autres groupes qu'on aura pu joindre.

Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.

« Comment j'ai pu penser à un cinéma breton »

par Philippe DURAND

J'ai expliqué dans *Breizh Hiziv* comment, chez les hommes de ma génération, un certain sentiment de la Bretagne était apparu ou réapparu, à la faveur d'une suite de circonstances qu'on peut grosso modo évoquer par plusieurs faits marquants : la guerre d'Algérie, mai 1968, les grèves de 1972 ; et comment ce sentiment a pu s'insérer dans une pulsion collective, réveil culturel qu'atteste par exemple l'émergence de la chanson et à un degré moindre, d'une littérature nouvelle.

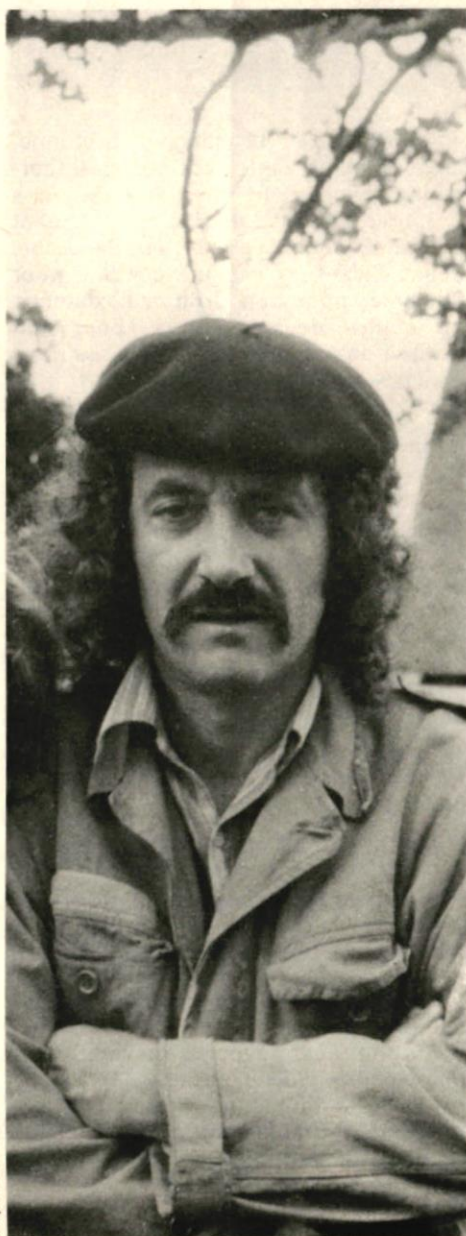
Pour ma part, en tant que Breton et homme de gauche (pour autant que ce terme sous-entende encore quelque absolu), constatant que l'idée d'une autonomie de la Bretagne se désolidarisait d'une idéologie élitiste qui avait fait par le passé ses tristes preuves mais, en revanche, rejoignait un combat plus général de l'humanité pour le socialisme, j'ai eu envie, le besoin, d'apporter ma contribution, aussi modeste puisse-t-elle être. Ce, par le biais d'un langage que j'utilise professionnellement : le cinéma, n'ayant pas beaucoup d'autres compétences. Deux grandes questions se sont immédiatement posées à moi :

1. Comment insérer le moyen cinématographique dans ce combat pour l'identité bretonne ?

2. Où trouver le moteur de cette action, en l'occurrence le financement d'une production de films ?

A la première question, un groupement comme Torr e Benn me semblait apporter une bonne réponse, en utilisant l'outil cinématographique à chaud, sur les lieux mêmes de l'actualité sociale. Il m'était difficile d'en faire autant, ne vivant pas en Bretagne. Il m'a paru alors que la réalisation de films de synthèse, s'adressant autant aux publics étrangers qu'au public breton, autrement dit visant à informer l'opinion hors des limites de la Bretagne, pouvait avoir son utilité. D'autres cinéastes, tels que Joris Iven ou Chris Marker, ont donné à cette démarche de brillantes justifications.

A la deuxième question, je ne trouvais guère de réponse bretonne — si ce n'est la tentative de Brittia-Films (Herri Caouissin), demeurée d'ailleurs sans lendemain. En effet, quelle production de films a pu trouver sa vitalité en Bretagne, existe-t-il un cinéma breton ? On sait bien qu'une courageuse entreprise comme l'U.P.C.B. ne peut valablement fonctionner sans l'oxygène de l'appareil d'Etat parisien et que, dans l'état actuel des choses, concevoir un cinéma dont la gestion serait bretonne, n'est que le projet de quelques-uns — projet qui d'ailleurs n'apparaît pas dans les préoccupations du mouvement breton (si ce n'est sous forme de théorie platonique).



Sophie Durand

Devant tant d'impossibilités, d'incertitudes, mais sachant trop qu'en ce domaine on ne fait rien si on attend de pouvoir réunir les garanties suffisantes, je décidais en 1974 d'entreprendre une première production : un film de long métrage, ayant pour titre *Né en Bretagne* dont le propos serait de décrire le sursaut des années 70, et dont le financement serait assuré, faute d'autre chose, par deux moyens : d'une part, quelque argent personnel, d'autre part la complicité de collaborateurs bénévoles et parvenant à bon compte, parce que le cinéma est leur métier, à rassembler en faveur de ce film les moyens techniques indispensables. On verrait bien.

On a vu : ce film est demeuré inachevé. Néanmoins, une des séquences, après quelques tournages complémentaires devenait en 1975 un court métrage d'information sur le problème paludier en presque île guérandaise : *Le Pays Blanc*. Ce film a été vu en France et à l'étranger. Grâce à une diffusion improvisée sur place par les paludiers eux-mêmes, et un peu partout par différentes associations, la fabrication de ce film est aujourd'hui remboursée. Mais cette exploitation « parallèle » reste inopérante pour insuffler une production continue. Produire un nouveau film, c'est une nouvelle fois recommencer à zéro, prendre le risque d'engager des millions que l'on ne reverra peut-être jamais (sauf sous forme de dettes personnelles), exiger aussi de nombreuses personnes des participations sans espoir réel de dédommagement ou de contrepartie. C'est un pari sur lequel il ne paraît pas acceptable de fonder l'existence d'un cinéma breton. Celui-ci ne peut dépendre plus longtemps d'initiatives privées, donc hasardeuses, mais à mon avis doit être pris en considération par la collectivité bretonne, à des niveaux qu'il importerait, et vite, de définir. Comment ?

En 1977, j'ai commencé la production de *Brezhoneg*, film se proposant d'informer l'opinion sur le problème de la langue bretonne, langue en voie d'effacement — destin que s'efforcent aujourd'hui de démentir les efforts du mouvement breton. Ce film est actuellement stoppé au niveau du montage, pour la raison que de nouveaux frais sont à engager : travaux de banc-titre, travaux de sous-titrage, travaux de tirage. J'évalue à 20 000 F. sa finition, alors que 30 000 F. ont déjà été versés : un film coûte cher. Ici s'arrêtent mes propres possibilités financières : je ne peux, sans mettre en péril la qualité du résultat, continuer seul l'aventure.

Brezhoneg er skol ?

Le Peuple Breton/Le Gal



« On commet un crime quand on tue une langue... On tue une langue quand on ne l'enseigne pas, quand on la laisse se corrompre, se polluer, se déformer de cent manières ».

Camille Julian.

La langue bretonne n'est pas encore morte, loin de là, n'en déplaise à certains qui déjà la mettent au même rang que le latin et le grec.

Bien heureusement, nombreux sont ceux qui, conscients de l'importance d'une langue quelle qu'elle soit ont décidé de réagir différemment, prenant leurs responsabilités face au problème de la langue bretonne.

Le fait d'assister aujourd'hui à la disparition du breton est un phénomène grave, faisant partie de tout un processus n'ayant pour but que d'écraser « l'homme en tant qu'individu, pour mieux le posséder, pour mieux l'exploiter.

Il s'agit bel et bien de « standardiser » l'humanité.

Et pour ce faire, on commence par supprimer toutes les différences qui peuvent exister entre les hommes et les peuples auxquels ils appartiennent en s'attaquant à la culture qui les différencie. Tout cela se passe d'une façon très subtile et d'autant plus puissante qu'elle est subtile. Petit à petit, on interdit ce « **droit à la différence** » si dangereux ; si embêtant à plus d'un titre...

La langue bretonne se trouve au centre de notre culture et par ce fait constitue le point de mire de cet impérialisme culturel.

Lutter pour la langue bretonne, c'est refuser cette société que certains veulent « se charger » de nous préparer, ce n'est pas un combat marginal, mais comme le dit Louis Jean Calvet ; **c'est un combat pour l'homme, pour son droit à l'existence au centre de sa culture, pour son droit à la vie, dans une vie qu'il se choisit** ».

C'est bien pour cela qu'aujourd'hui encore l'enseignement du breton est pratiquement inexistant à l'école ; que ce soit au primaire ou au secondaire, la langue bretonne est toujours bafouée.

Pourtant très nombreux sont les instituteurs susceptibles de dispenser cet enseignement qui ne pourrait qu'être bénéfique aux enfants, les bienfaits du bilinguisme n'étant plus à démontrer.

Quelques-uns déjà profitent au maximum du 1/4 d'heure autorisé par l'éducation nationale pour faire du breton dans leur classe.

Dans bien des endroits de Basse-Bretagne, nombreux sont les enfants comprenant le breton et pour certains il s'agit encore de la langue utilisée à la maison exclusivement. Alors quand on parle aujourd'hui en matière de pédagogie active et vivante de liens avec le milieu, comment peut-on dans ces cas-là « omettre » de s'intéresser à ce qui correspond véritablement au milieu des enfants, c'est-à-dire leur langue et leur culture en général.

Le complexe de la langue bretonne

est encore vivant chez beaucoup d'enfants que « trahit » leur accent. Une simple action de l'instituteur en ce sens peut beaucoup faire pour réhabiliter ce qui correspond à une tare chez certaines personnes. Les problèmes psychologiques et affectifs peuvent être préjudiciables à ce niveau pour les élèves issus de milieu encore essentiellement bretonnants.

Et pourtant ce n'est pas parce que l'on serait foncièrement contre le bilinguisme puisque déjà dans de nombreuses écoles est dispensé aux enfants du primaire un enseignement de l'anglais ou de l'allemand.

Bien sûr, on rétorquera que l'anglais est actuellement plus utile que le breton, que c'est une langue d'affaire, de commerce, qu'en un mot elle peut devenir rentable...

Il est vrai que ces temps-ci le mot « rentable » a plus de poids que toute autre chose et que de plus en plus on agit en fonction de cette notion. C'est peut-être aussi au nom de cette notion qu'on excuse certains crimes, que l'on prend certains risques incontrôlables, que de plus en plus le cœur des gens se refroidit, que le mot « culture » est de plus en plus étrange, que de moins en moins les gens ont le temps de prendre le temps de vivre, que l'argent se trouve omniprésent, que du commencement à la fin de sa vie l'homme est contraint à s'auto-évaluer en termes de rentabilité...

Alors là oui, dans ces conditions apprenons l'anglais (et à la limite laissons tomber le français aussi), apprenons « exclusivement » l'anglais



Le Peuple Breton

A l'école diwan de Lampaul-Ploudal-mézeau.

(car en fait, apprendre le breton dès la maternelle n'empêche nullement d'apprendre l'anglais plus tard, au contraire) apprenons donc seulement l'anglais et ne parlons plus de « milieu affectif » ou autre, à quoi bon... Soyons pratiques et efficaces que diable ! La rentabilité avant tout... Time is money... Oublions une fois pour toute ce qu'on appelle culture ; c'est-à-dire l'histoire de notre peuple, sa musique, ses traditions... sa langue. Ne parlons plus de « liens avec le milieu », de sentiment d'appartenance à une communauté, et rappelons-nous que chaque enfant est avant tout un futur travailleur, un futur producteur, un futur consommateur ; et pour simplifier les choses mettons-nous bien dans la tête qu'il n'y a sur la terre qu'un seul type d'homme, que l'humanité compte un peu plus de 3 milliards de travailleurs consommateurs identiques répondant aux mêmes besoins (c'est tellement plus pratique).

En fait le problème de la langue bretonne est très profond et parfaitement humain ; apprendre le breton c'est aussi comme le dit Yann Ber Piriou « **un akt a feiz en amzer da zont** » (un acte de foi en l'avenir)...

Non le breton n'est pas une langue morte et il ne faut pas qu'il la devienne. Mais pour ce faire il incombe aux premiers intéressés de prendre leurs responsabilités face à la menace qui pèse de plus en plus lourdement chaque jour sur l'avenir de notre langue. Nous n'avons que très peu à attendre de l'extérieur, le combat — car il s'agit bien d'un combat — concerne chacun d'entre nous au plus profond de lui-même. Le breton peut s'apprendre...

Les enseignants ont un rôle prédominant à ce sujet et je pense que celui qui actuellement ne profite au maximum du fameux quart d'heure autorisé dans le primaire, participe lui aussi à la préparation des funérailles de la langue bretonne. A chacun de prendre ses responsabilités à ce niveau aussi, des stages existent, des cours également...

Nous avons de justes revendications à mener telles que :

- le droit légitime aux instituteurs bretonnants d'être nommés en Basse-Bretagne s'ils le désirent ;
- la création de postes d'instituteurs de breton itinérants comme il en existe déjà une dizaine au pays basque nord ;
- un enseignement adopté dans les écoles normales et axé sur une pédagogie tenant compte du bilinguisme et de la culture bretonne dans son ensemble.

« **Hor yezk a vo trec'h** »

Un deiz

A greiz kalon e kredan start

Hor yezh a vo trec'h un deiz... »

(Y.B. Piriou)

Laorañs Lintanf.



le Peuple Breton

FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

• le 7 octobre

à **Poullaouen (29)**

Fest-nos avec les Sonerien ar Faodel, les frères Briand et Philippe Salaün et les frères Kerhervé, organisé par la section carhaisienne de la Croix-Rouge

à **Orvault (44)**

Fest-nos, salle de la Frébantière, organisé par le Cercle celtique d'Orvault



IFFIG

• s'est réjoui du fait que la marine, 6 mois après le naufrage de l'Amoco Cadiz, ait entrepris des exercices simulant un accident de pétrolier

• se félicite, avec l'état major de la marine nationale, de la réussite de l'exercice du 19 septembre, où tout a bien marché. Sauf un petit détail : on n'a pas réussi à passer l'amarre au pétrolier en péril

• déplore, toujours avec l'état major de la marine nationale, que l'exercice prévu le 8 septembre ait dû être reporté « **en raison du brouillard** »

• connaissait déjà l'efficacité du plan Polmar-mer en cas de gros temps et doit maintenant constater que la brume non plus n'est pas convenable pour un naufrage réglementaire

• propose que soit ajouté l'article suivant aux nouvelles mesures

à **Pleudihen (22)**

Récital de Maripol, à 21 heures entrée 10 F.

à **la Haie-Fouassière (44)**

Fest-nos, organisé par le M.I.B.

• Le 14 octobre

à **Basse-Indre (44)**

Fest-nos, dans le cadre de la marche pour l'unité de la Bretagne

• Le 15 octobre

à **Saint-Vincent sur Oust (56)**

Bal breton à 15 h. à Ti-Kendalc'h

• Le 21 octobre

à **Palaiseau**

Spectacle gilles Servat, organisé en soutien à Diwan et à Skoazell Vreizh, à 21 h. à la salle des fêtes (location à la M.J.C. de Palaiseau)

à **Nantes**

Fest-nos organisé par le Cercle breton de Nantes

• Le 27 octobre

à **Grand-Quévilly (76)**

Fest-nos dans la salle municipale, avec le groupe « Skolig Louarn », organisé par la section U.D.B. de Rouen.

• le 28 octobre

à **Locminé (56)**

Fest-nos de soutien à Diwan, avec la Kerlenn Pondi, Korriganed er Lann, Al luherned Noz, Epinette-Malrieu, Kerbrat-Le Toquin, Skol Louarn et bien d'autres...

• le 31 octobre

à **Poullaouen (29)**

La veille de la Toussaint, fest-nos avec des sonneurs et chanteurs de la région, organisé par la section UDB de Poullaouen.

anti-marées noires : « **A partir du premier octobre et pour permettre un déroulement normal des opérations de sauvetage, les naufrages devront désormais se dérouler par beau temps clair** ».



IFFIG

• toujours curieux de la vie politique et culturelle des petites communes de son pays, s'est jeté dans la lecture attentive du « Vent de Fréhel », hebdomadaire communal de la commune des Côtes du Nord qui porte ce nom

• y a trouvé les deux épisodes d'un article sur la légion étrangère, dont l'intérêt local ne lui a pas paru très évident

• à moins — s'est-il dit — qu'en ces temps où la Corse en a assez des légionnaires, le maire de Fréhel, J. Hourdin, n'ait fait là un discret appel du pied...

LES FRANCS ET FRANCHES CAMARADES

LES francs et franchises Camarades (Les Francas) sont nés en 1944, de la volonté d'un certain nombre de militants et d'organisations qui, dans la clandestinité, avaient décidé de mettre sur pied un « Grand mouvement » au service de l'enfance.

Ce sont les responsables des Eclaireurs de France qui ont assuré la création des Francas, soutenus dans cette entreprise par : les CE-MEA, la ligue française de l'enseignement, le syndicat national des instituteurs et les syndicats C.G.T. et C.G.T.-F.O.

LE CHAMP D'ACTION DES FRANCS-CAMARADES

Les Francas se donnent pour mission de promouvoir, d'animer et le cas échéant de gérer toutes les formes d'équipements socio-éducatifs toutes les formes d'équipements socio-éducatifs qui permettent aux enfants de pratiquer des activités de loisirs à proximité immédiate se déroulant dans des équipements tels que : centre de loisirs sans hébergement (anciennement centre aéré), plaine de jeux, maison de l'enfance, bibliothèque, petits centres culturels de quartiers, centre de loisirs associé à l'école...

Pour ce faire, les Francas travaillent en relation avec les municipalités et les associations locales.

LA POLITIQUE GENERALE DE FRANCS

L'économie capitaliste, basée sur la recherche du profit, est par nature un obstacle à la politique de l'enfance proposée par les francs et franchises camarades.

Dans le régime actuel, l'Etat, qui est l'expression et l'instrument de cette économie, ne saurait exercer son intervention dans un sens favorable aux objectifs des Francas.

Les Francas considèrent que la transformation fondamentale de structures économiques et sociales est

indispensable à la réalisation de leurs objectifs.

Ils souhaitent qu'une évolution démocratique, conduite à une société, non fondée sur le profit, et respectueuse des libertés individuelles et collectives, qui permette la mise en place d'un véritable service public d'éducation dont les moyens seraient fournis par le transfert à la collectivité de richesses communes détenuës par les grands intérêts privés.

« Cependant, nous ne pouvons attendre les transformations de la société. Aussi notre action doit-elle se développer malgré les structures actuelles ».

LE CITOYEN LE PLUS LIBRE

« Permettre à l'enfant de devenir un citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans une société la plus démocratique possible ». Telle est rapidement résumée la finalité que se propose les francas.

Ainsi les francas sont-ils un mouvement indissociablement pédagogique et politique en ce sens qu'ils conduisent leurs réflexions et leurs actions dans la dialectique individu/société (dans le présent et dans le devenir).

« Cependant nous réaffirmons notre volonté de stricte indépendance à l'égard des partis politiques ».

LES ACTIVITES DE LOISIRS, UN MAILLON INDISPENSABLE POUR L'EDUCATION DES ENFANTS

A une époque où l'enfant dispose de 180 jours de loisirs par an, où l'école et la famille ne peuvent plus être les seuls moyens de développement culturel de l'enfant, les activités de loisirs sont un maillon nécessaire et complémentaire à l'éducation de l'enfant. Il n'est pas question de rendre obligatoire la pratique d'une activité de loisirs, mais il est question de la rendre possible.

Force est de constater que l'aide de l'Etat dans ce domaine rend ce « possible » très aléatoire. Outre la

très faible participation de l'Etat, le financement des activités de loisirs repose sur les familles, les collectivités locales et les caisses d'allocations familiales.

EN BRETAGNE

C'est 90 centres de loisirs implantés dans 80 communes, qui adhèrent à la fédération des francs et franchises Camarades. et qui accueillent plus de 15 000 enfants.

Au cours des six dernières années, ce nombre de centres de loisirs a doublé et l'implantation en milieu rural s'est particulièrement développée.

LES FRANCS

C'est sous ce triple aspect que se présente également les Francas.

Mouvement de Jeunesse : parce que les activités enfants sont encadrées par des jeunes. Parce que les francas ne proposent pas à ces jeunes de remplir seulement une tâche : l'encadrement des enfants, mais de jouer un rôle dans la cité pour la défense des droits de l'enfant, le droit de jouer, d'avoir des espaces, etc...

Fédération : Les Francas sont la fédération laïque des centres de loisirs. Fédération la plus importante de France, qui rassemblent les centres locaux, pour la revendication de moyens, pour la recherche pédagogique. (habilitée par l'Etat dès 1945).

Un organisme de formation : habilité par l'Etat pour la préparation des brevets d'animateurs et de directeurs. Organisme qui assure également la formation, d'animateurs professionnels.

De plus, les francas disposent :

- d'un bureau d'études, l'OPAL (Organisation, Programmation, Aménagement, Loisirs) qui travaille en liaison avec les collectivités locales, les comités d'entreprises pour la réalisation d'équipements socio-éducatifs.

- d'une coopérative de diffusion de matériel éducatif, de documents pédagogiques, de mobilier, de jouets : CREACOL.

- d'un service édition qui propose :

- une revue aux enfants de tous les âges : Jeunes Années.

- de documents sur des thèmes particuliers : espaces pour les jeux, centres de loisirs associés à l'école...

- d'un service d'échanges internationaux et de voyages d'études.

- de délégations départementales et régionales chargées d'assurer :

- l'animation du mouvement
- l'implantation des centres
- de répondre à toutes sollicitations concernant les loisirs de l'enfant : animation de réunions dans un quartier, un village, conférences, stages de formation, etc...

Les francs et franchises Camarades :

Délégation Régionale
92, rue Beauvais
56100 LORIENT - ☎ 64.59.02



Les Francas, pendant leur animation, à la dernière fête du Peuple Breton.

SUR UN AIR DE CHEZ NOUS

Un 45 tours en langue bretonne a été fait par des musiciens qui soutiennent et participent à l'action de Diwan. Un 45 T. pour les enfants, avec les textes des chansons chantées. Ce disque a donc deux vocations, l'une pédagogique, l'autre récréative. Il coûte 20 F. A première vue, c'est un peu cher!! A première vue seulement, car il sert une cause qu'il est nécessaire de soutenir: les écoles maternelles en breton. Vous pouvez vous le procurer chez les disquaires un peu militants, ou en écrivant à: «Yvon Abiven - Leinbahn - 29223 St-Tegoneg» (en joignant 20 F + frais de port).

Dan ar Bras et Gweltas ar Fur participent en autres à ce disque.

Patrick Ewen - Ker Ys (prod. Men-gleuz). Patrick a produit lui-même ce disque qui est un enregistrement public. On retrouve donc la chaleur de sa voix et son humour. Il chante en breton et a eu la bonne idée de joindre la traduction. Son violon est toujours inspiré d'Irlande. Bien inspiré d'ailleurs. Et puis une composition sur la ville d'Ys, originale et très recherchée musicalement. Le texte est d'un clerc de notaire de Morlaix. Décidément la légende ou la réalité n'ont pas fini de faire écrire (cf Dan ar Bras récemment). Vous trouverez ce disque là aussi chez les bons disquaires ou en allant écouter Patrick quand il passera par chez vous. A ne pas manquer. (textes de F.M. Luzel et de la Villemarqué) (41 F).

Ar C'hoarezed Goadeg. Les éditions Keltia III consacrent leur troisième production aux sœurs Goadec. Ceci n'a rien d'étonnant quand on sait l'admiration que leur porte Alan Stivell, à juste titre d'ailleurs. C'est un disque de chants, profonds, la voix seule..., les voix. Des chants traditionnels bretons, avec un carnet bilingue. Comme les livrets et disques que Dastum a édités, sur les différents «terroirs» de Bretagne, ce disque est à posséder, si l'on veut posséder un patrimoine qui est nôtre. (36,60 F).

René Werneer, et l'Habit de Plumes (Philips). Ce très bon violoniste qui a participé activement aux succès d'Alan Stivell, vient d'enregistrer un disque avec son groupe. Un long silence après une tentative qui aurait pu être très intéressante, au sein du groupe «Ys». Avec ce retour un petit reproche personnel, sa voix!! Etait-elle indispensable? La musique suffisait. A écouter pour sa qualité musicale.

La rentrée musicale bretonne s'annonce intéressante. Le mois prochain, je vous parlerai de Tri-Yann, Dan ar Bras, Gweltas, qui tous trois devraient sortir une «Galette de cire». Du bon temps en perspective pour nos oreilles.

Yann Fanch Langoët

SAN ANTONIO EN BRETAGNE

ou "Si ma tante en avait..."

(1) «Si ma tante en avait», Chronique bretonne. Ed. Fleuve Noir, 1978, Paris.

La marée noire n'aura pas laissé indifférent le lyonnais Frédéric Dard, qui chaque mois, publie dans la collection «Fleuve Noir», les aventures du célèbre commissaire San-Antonio et de son ami inséparable Bérurier.

Achévé d'imprimer le 20 avril 1978, «Si ma tante en avait» (1) titre évocateur de cette nouvelle aventure, a été écrit durant les semaines qui ont suivi l'échouage de «L'Amoco-Cadiz» sur les côtes bretonnes. Une nouvelle «marée noire» allait-elle se préparer?

Pourtant San-Antonio n'est pas venu en Bretagne, attiré comme trop de ses compatriotes parisiens, par la «curiosité malsaine» de faire des photos sur les plages polluées de Portsall ou de Trégastel.

Le sort du héros n'est guère enviable. Pensez donc, il a été muté en Bretagne, puni par ses supérieurs pour avoir été trop zélé dans l'une de ses enquêtes parisiennes... un sort que beaucoup de policiers bretons émigrés à Paris lui envieraient. Mais passons...

Voilà donc San-Antonio qui broie du noir en cette terre d'exil. Le décor est bien campé: nous sommes dans le département des Côtes d'Armor, la commune s'appelle Ploumanac'h Vermot, Quimper qui est proche est devenue une ville universitaire. Nous ne sommes pas loin de la Pointe du Chaz et de l'île de Nichemar'h. Bref, un vrai dictionnaire de bretonnisation des noms de lieux, que Bécassine envierait!

Les personnages sont aussi typés: Maître Goménolé, l'huissier; M^{lle} Lamadou, professeur de clavecin; KatKarre, le Commandant en retraite, tout comme le barde Delar'r, sont tous de «vrais Bretons». Le commissaire parisien a d'ailleurs son idée sur la question: «Les Bretons ont le crâne dur et la pensée directe. Le mensonge est une chose fleurie qui ne s'accommode ni du granit, ni de l'océan, ni des grands vents hurlants, ni des landes arides. L'homme rude d'un pays rude ne sait que les vérités rudimentaires et ne peut inventer». Quant à la Bretonnette, «elle n'est pas encore sur orbite question pilule». D'ailleurs «ici à part une conserverie de sardines, l'industrie principale reste la veuve».

Un morceau d'anthologie colonialiste que cette «chronique» qui se veut «bretonne».

C'est l'amertume de l'Homme «balancé dans cette sous-préfecture des Côtes d'Armor après avoir été l'un des personnages les plus puissants de France». Il y aurait de quoi bouffer du valium à la louche!

L'affaire commence par une explosion. En Bretagne quoi de plus normal! Le phare de la Pointe du Chaz vient de sauter. L'O.L.B. (Organisation de libération de la Bretagne) le revendique. Tout le monde s'en étonne, même le gradé de gendarmerie. L'O.L.B. plastique mais ne tue pas.

Les cadavres s'additionnent alors à une vitesse vertigineuse.

Enfin, tout s'éclaire: le gouvernement français, en cheville avec la CIA veut faire sauter un cargo russe transportant un matériel militaire très perfectionné. Pour y parvenir, il a d'abord fait sauter le phare. Ainsi, privé de repère, le cargo doit-il s'échouer sur les roches de la Pointe du Chaz. «Pourquoi provoquer une marée noire de plus, alors qu'on a tellement de mal à les écumer, ces saloperies», se demande le valeureux commissaire. Raison d'Etat. Pour ne rien laisser au hasard, le gouvernail du cargo est miné. La Catastrophe est imminente... Raymond Barre viendra à Landéda ou à la Pointe du Chaz consoler la peine des petits Bretons!

Nouveau coup de théâtre. Grâce à sa perspicacité San-Antonio découvre la vérité: le gouvernement français s'est fait doubler par la CIA. Car c'est une véritable usine nucléaire que veulent faire sauter les «Ricains». Alors n'écoutez que son courage, le héros se précipite dans la tempête. La mer est déchaînée, San Antonio aussi. Il rejoint à temps le bateau soviétique, pour que les bombes soient désamorçées. Ouf, merci, San Antonio qui déclare à la Presse: «Si le tanker avait explosé, toute la Bretagne y passait».

A côté, la marée noire ou la Centrale nucléaire de Plogoff, c'est du pipi de chat! Entre parenthèses, quel dommage que San Antonio n'ait pas été là pour diriger la Marine Nationale dans le remorquage de l'Amoco-Cadiz...

Enfin on ne peut pas être partout...

La fracassante enquête du commissaire le ramène illico dans ses bureaux du quai d'Orsay.

Quelle tristesse qu'il nous ait quitté si tôt. Il n'aurait sûrement pas laissé le FLB faire sauter Versailles, et il aurait sans aucun doute appris au Commissaire Le Taillandier, directeur du S.R.P.J. (Service Régional de la Police Judiciaire) de Rennes qu'il vaut mieux intervenir avant un attentat qu'après.

Mais ce n'est sans doute que partie remise...

Y.D.

An Ankou

FOURNIER a édité cet été la version en breton (traduction de Lœiz Moulleg) de son album L'Ankou, qui raconte les aventures fantastiques de Spirou et Fantasio aux abords de la centrale nucléaire des Monts d'Arrée. Un très bon breton, une rédaction des « bulles » très soignée, contrairement à ce qui s'était produit pour les premières bandes dessinées traduites en breton. Un album à conseiller, par exemple pour les cours de breton, qui si l'on en croit certaines affirmations officielles, devraient se multiplier cette année dans les écoles... En attendant, Le Télégramme avait commencé la publication de An Ankou, mais l'a brutalement interrompue début septembre, ce qui lui a permis de recevoir d'un de ses lecteurs (qui est aussi l'un des nôtres) la lettre suivante :

- Messieurs,

Vous faites paraître dans votre journal deux bandes dessinées auxquelles vous avez depuis peu ajouté la version bretonne de l'une d'entre elles : « L'Ankou ».

Première chose étonnante, les deux bandes en français sont en couleurs, mais celle en breton est en noir. Pourquoi pas une autre disposition ?

Cela rendrait le texte breton moins inaperçu.

Deuxièmement, vous décidez le 25



Les vacances terminées et faute de place nous arrêtons la publication de la version bretonne de l'Ankou. Les lecteurs intéressés peuvent trouver chez le libraire le texte intégral de la version bretonne.

septembre 1978 (au beau milieu de l'histoire !) d'« arrêter la publication de la version bretonne ». Voici les explications données :

— « les vacances sont terminées »,
— « faute de place »,
auxquelles vous ajoutez le point suivant :

— « les lecteurs intéressés peuvent trouver chez le libraire le texte intégral de la version bretonne ».

Regardons ce dernier point :

On peut aussi se procurer la version française en librairie, ce n'est pas pour cela que vous la supprimez de vos pages... Imaginez par exemple l'étonnement de nos amis gallois à ces propos : « A partir d'aujourd'hui nous supprimons de nos journaux tous textes et récits en gallois puisqu'on peut les trouver en librairie ! »

Par ailleurs, je déduis de votre explication : « les vacances sont terminées » :

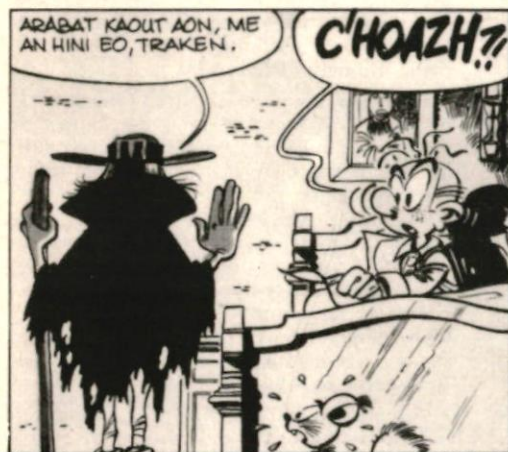
— soit que l'apparition estivale de quelques lignes de breton est simplement destinée à « montrer » au plus grand nombre que vous êtes « en règle » vis-à-vis de l'exigence bretonne (« Y'a du breton dans le Télégramme ! »)

— soit que nos amis touristes connaissent plus le breton que les lecteurs habituels du Télégramme...

Enfin, au sujet de « la place » je me suis livré à un calcul précis : le breton ne représente en surface que 1/240^e du journal, soit 0,4 % du Télégramme !

Je crois devoir vous faire parvenir également cette lettre, car je crains fort que dans le Télégramme, elle ne soit pas publiée « faute de place »...

Daniel Bernard, Brest.



AR FALZ 78: INNOVATION ET CONTINUITE

C'est à Brasparts, dans les Classes Vertes de l'ancien CEG, que se tenait le samedi 9 septembre l'Assemblée Générale annuelle du mouvement AR FALZ, au terme d'une session d'études d'une semaine, consacrée à la langue et à la civilisation bretonnes.

C'est la continuité qui ressort de cette journée: l'orientation générale du mouvement définie à HUELGOAT en 1976 reste inchangée, et le nouveau bureau de quatre membres compte trois sortants. En effet, l'ancien président Per Rhun se retire pour se consacrer à l'édition de SKOL VREIZH et cède la place à Yvonne Coz, tandis que restent à leur poste Per Honoré (secrétaire général), Polig Kombod (secrétaire-adjoint) et Yvonne Prouff (trésorière), qui seront épaulés par un Conseil d'Administration renouvelé d'un tiers de ses membres en Assemblée Générale. Ont ainsi été élus ou réélus: Per Honoré, Philippe Audinet, Francis Favereau, Albert Deshayes, Fanch Morvannou, André Cornec, Thérèse L'Helgouarc'h et Jean-Claude Cassard. Une plus large répétition des tâches militantes au sein de ce C.A. devrait à l'avenir permettre la rotation des responsabilités, de même que l'embauche d'un(e) permanent(e) administratif devrait faciliter une diversification des activités pédagogiques.

Les débats ont, en effet, porté essentiellement sur les objectifs à court terme, et c'est là que l'Assemblée Générale a décidé un certain nombre d'innovations. La plupart reviennent, de fait, à privilégier les activités pédagogiques du mouvement grâce au développement de SKOL VREIZH, et à occuper ainsi un terrain qui, il faut bien le dire, est jusqu'ici assez bien gardé par d'autres: mise sur pied d'un stage intensif de langue bretonne, renforcement de l'équipe de SKOL VREIZH — revue pédagogique, — et édition de méthodes de langue bretonne et d'autres ouvrages, développement de l'audio-visuel avec notamment le lancement d'une magnétothèque du breton parlé, sous la responsabilité de Mikaël Madeg, etc...

Inversement, une tendance s'est fait jour à l'Assemblée Générale pour demander un certain retrait d'AR FALZ du terrain revendicatif, ou tout au moins une pause. Si l'Assemblée n'a pas suivi la proposition d'un adhérent visant à supprimer purement et simplement la revue « engagée » qu'est AR FALZ — devenue selon lui rituelle et superflue dans le contexte d'aujourd'hui — et a donc réaffirmé son utilité, de même que celle du **Front Culturel Progressiste Breton**, il semble qu'une certaine désillusion était dans l'air au sujet de l'action revendicative commune! Quelques individualités mises à part, le manque d'intérêt des partis hexagonaux (et pas seulement du PCF, officiellement absent) est évident, une fois passée la période électorale... Et puis, la défaite de la gauche en mars 78, qui renvoie aux calendes grecques la prise en compte des aspirations culturelles du peuple breton sous la forme des mesures minimales élaborées par le FRONT, ne laisse place qu'à un patient travail de sensibilisation et de popularisation, en un mot, de militantisme culturel à la base. AR FALZ s'efforcera quand même de consolider le FRONT CULTUREL pour mener à bien certaines actions revendicatives, et parallèlement, défendra ses positions au sein du Conseil Culturel de Bretagne, créé par la Charte.

Reste peut-être, comme l'a senti la presse, que deux courants se dessinent au sein d'AR FALZ: l'un, disons le franchement, regroupant des militants de notre parti, estime qu'AR FALZ doit animer le mouvement culturel progressiste, mais laisser à d'autres le terrain politique; l'autre, plus composite, prétextant du lien évident entre culture et politique, voudrait voir AR FALZ prendre position tous azimuts. Ce dernier courant informel a fait voter quelques motions à l'Assemblée Générale, mais il semble bien que la nette priorité donnée au caractère pédagogique du mouvement l'emporte finalement. Comme si SKOL VREIZH était en train de prendre le pas sur AR FALZ dans la période.

F.F.

ENCORE UN DANGEREUX AUTONOMISTE !

ou « d'autres le disent qui n'ont pas l'habitude de le dire »

Il arrive que tel ou tel homme politique, telle ou telle vedette, trouve, alors qu'on ne s'y attendait pas, des accents qui tranchent avec leur discours habituel. Moment d'égarement ou lucidité passagère? Tactique électorale ou propos de fin de banquet? Le fait est qu'ils le disent, et cette chronique, que nous demandons à nos lecteurs d'alimenter, se propose de les prendre au mot.

Aujourd'hui, le sénateur Michel Chauty, bien connu en Loire-Atlantique pour ses positions fort droitières, déclare :

« C'est le moment pour nous d'avoir des idées et une politique. Au lieu de déraciner nos gens pour les envoyer se perdre en région parisienne ou ailleurs, il vaut mieux déménager les ateliers vers les régions très peuplées comme la nôtre. Cela coûte beaucoup moins cher sur le plan national et, par ailleurs, va dans le sens d'une vraie politique d'aménagement du territoire ».

Quand j'entends parler de culture, je sors mon Domenach

La très sérieuse revue « Projets », qu'on peut situer grosso modo dans la mouvance « Chrétiens de gauche », consacre une part de son numéro de septembre-octobre au thème : culture et politique. On y trouve bien sûr l'inévitable Jean-Marie Domenach à qui rien de ce qui est culturel n'est étranger, et qui nous explique ici que la « culture des pauvres », plus précisément la culture ouvrière, n'a guère de sens en Europe : la preuve, comme éditeur il a pu, depuis trente ans, constater que les livres consacrés à la dite culture ne se vendent pas. Comme si la seule culture était livresque ! Donc, dit Domenach, les théoriciens de la culture prolétarienne, ayant constaté leur échec « on s'est mis à interpeller les Bretons, les Occitans », les délinquants, les gitans, les femmes, en les chargeant d'accomplir ce destin culturel que le prolétariat était incapable d'assumer ».

Outre l'amalgame, qui se veut explicitement blessant mais qui finalement laisserait indifférent, signalons à Domenach ce qui lui a peut-être échappé dans ce qu'il écrit : la culture des Bretons semble surgir à un moment précis, pour prendre un relais, comme si elle n'avait pas existé auparavant. Et ce moment précis c'est celui où Paris en a parlé (un peu...). Pour Domenach, c'est donc par Paris et seulement par lui qu'une culture — fut-elle minoritaire — existe. C'est quand même gênant pour un personnage qui est éditorialiste à Ouest-France.

Cela ne l'empêche guère de poursuivre sur le sujet : « Quelles que soient les ressources que détiennent encore des cultures humiliées et plus qu'à demi-intégrées leur renaissance ne sera qu'un épisode folklorique si elle ne met pas en cause notre système économique et social ». Tiens, tiens, dites-vous, Domenach aurait-il compris que c'est le capitalisme qui est en cause et qu'il ne peut tolérer un véritable développement culturel ? Détrompez-vous ! C'est le projet industriel qui est en cause... Pour Domenach pas de salut en dehors d'un retour à la société archaïque, passiste. Que la langue bretonne reste à sa place : celle de l'étable et du cheval d'orgueil, et que cette place se fasse de plus en plus petite, on n'aura plus à parler d'un problème désagréable.

Il est probable que l'oiseau aime sa cage, et que l'esclave aime le fouet. « En refaisant l'histoire de la centralisation, ajoute Domenach on s'abstient de mentionner que le français a été non seulement imposé mais désiré par la plupart de ceux que le « patois » privait d'une accession au prestige social, au savoir et au pouvoir, de même que le français est encore désiré et souvent pratiqué avec ferveur par des Africains pour lesquels il n'est pas une langue de colonisation, mais de communication, de promotion et parfois de libération. Il faut convenir que tout effet d'hégémonie n'est pas de soi maléfique et que toute domination n'équivaut pas à une aliénation. »

On peut difficilement donner un meilleur exemple de confusion entre les causes et les effets !

J.G.

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

Les mouvements chouans en Bretagne

(suite)

Nous publions pendant quelques numéros une étude de notre camarade R. Leprohon. Ce texte a déjà été édité en une seule livraison dans la revue « Skol Vreizh » (n° 53) (1) ; mais nous avons pensé qu'étant donné l'intérêt du sujet abordé (les divers visages de la Chouannerie bretonne), le P.B. se devait d'éditer cet article.

(1) Skol Vreizh - Run Avel - 29210 Plourin-Morlaix.



Dessin de Le Rallic dans « O LO LÊ »

8. — CHOUANNERIE ET EGLISE

Il est certain que la religion a joué un rôle fondamental dans l'affaire, mais les menées des prêtres (comme celles des aristocrates) ont sans doute été exagérées et simplifiées à outrance. Plusieurs observateurs (notamment Jean-Claude Regnault Huet de Coëtlizan, cité par Delumeau) insistent sur le fait que la nationalisation des biens d'Eglise en 1789 ne fut pas mal reçue, de même peut-être que la constitution civile du clergé, voire même l'arrestation des prêtres réfractaires (il conviendrait à cet égard d'établir la carte des paroisses où cet événement s'est passé sans troubles)...

Mais la politique « religieuse » de la Révolution alla beaucoup plus loin : en supprimant quatre des neuf évêchés bretons, elle bouleversait des habitudes et des intérêts ; **en supprimant le calendrier et les fêtes religieuses, elle touchait aux structures mêmes de la vie rurale, ordonnée autour du rythme paroissial, en Bretagne sans doute plus qu'ailleurs** ; en tout cas davantage dans les pays de bocage où la réunion dominicale des paroissiens à la messe marque l'existence physique de la paroisse, que dans les plats pays d'habitat concentré, où cette solidarité de fait peut se passer plus facilement de l'intermédiaire religieux. Enfin, lorsque les villes s'armèrent pour imposer les nouveaux curés jureurs, majoritairement étrangers aux paroisses où ils devaient servir, ce fut trop : le phénomène de rejet joua.

Ce rejet joua d'autant plus que dans une société paysanne peu politique, la religion était un des rares domaines où la pensée paysanne connaissait quelque abstraction : c'est dans ces profondeurs des masses paysannes que la Révolution a joué sa popularité.

Le phénomène n'est cependant pas simple et si en Ille-et-Vilaine, on chouanne dans les zones de forte fécondité sacerdotale du XVIII^e siècle, si, en Morbihan, les zones « bleues » sont celles des vocations

religieuses rares, en revanche on constate une relative tranquillité du Léon que la seule proximité de Brest ne suffit peut-être pas à expliquer...

9. — CHOUANNERIE ET IMPOSITIONS

Il ne faut pas négliger cette composante. On oublie trop que la Révolution avait non seulement maintenu certains impôts de l'Ancien Régime, décevant les espérances des abolitionnistes, mais, pire, que **la seule extension aux Bretons du régime fiscal « moyen » et uniforme de l'ensemble français conduisit en Bretagne à un doublement du prélèvement fiscal**. La province avait, grâce à ses Etats, su résister avec une réelle efficacité aux appétits du fisc royal : elle n'existait plus pour poursuivre sa fonction d'écran entre l'appétit de l'Etat et le contribuable devenu citoyen...

De plus, la suppression des dîmes, les troubles, entraînèrent une raréfaction des arrivages de grains sur les marchés des villes. Devant cet état de choses, la bourgeoisie urbaine (bleue) a réagi avec une rare sévérité : des expéditions punitives, menées par les gardes nationaux, marquèrent souvent le prélèvement des réquisitions dans les campagnes où la haine des urbains s'alimentait du mépris affiché de ceux-ci à l'égard des ruraux.

Il n'est pas jusqu'à la suppression de la gabelle (en France) qui n'ait pas joué un rôle important, à l'est de l'ancienne province : cette suppression, le 4 août 89, ruine toute une société frontalière qui vit de la contrebande du sel entre la Bretagne, région productrice sans gabelle, et l'Anjou, le Maine ou la Normandie. Là, les traditions familiales et paroissiales de lutte contre les « gabelous », la pratique du maquis, ont été à la base même de la quérilla contre un régime qui ruinait les frontaliers et causait de gros ennuis aux producteurs de Guérande et de Batz.

(à suivre)



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

Viet-Nam et Bretagne

J'ai lu dans le n° 176 du P.B. une contre-information qui mérite de ne pas passer inaperçue. Dans l'éditorial vous écrivez : « Pourquoi ce ballon d'essai de Champaux président du Conseil économique et social préconisant une Bretagne à 3 départements... ». Enfin la bourgeoisie centralisatrice jette le masque ! Cette fois, la sonde qu'elle vient de lancer démontre de façon éclatante ce que les militants régionalistes savent depuis longtemps : à savoir que le morcellement de la Bretagne sous le règne de Pompidou (mise à l'écart de la Loire-Atlantique) ne correspondait pas à une quelconque restructuration économique dans l'intérêt des populations locales mais bien à un démantèlement voulu, organisé et conscient de la Bretagne historique. D'une Bretagne à 5 départements, on passait en douceur à une Bretagne composée de 4 départements tandis que maintenant on essaie d'habituer la population à une Bretagne à 3 départements. Comme toujours, l'offensive idéologique précède chez nous l'offensive administrative pour la mise en condition indispensable des gens concernés.

Il me semble important de donner le maximum d'audience à cette information car il vaut mieux tuer le serpent dans l'œuf plutôt que de réagir quand il sera trop tard, lorsque la Bretagne ne sera plus qu'une réserve nationale pour touristes européens. Le partage de la Corse en deux départements relève aussi de cette politique « diviser pour régner ».

Permettez-moi de comparer le démantèlement de la Bretagne avec la politique menée par la France coloniale dans un autre pays que je connais bien pour y avoir vécu des années : le Viêt-nam.

Pour mieux asseoir son autorité, la France avait coupé arbitrairement ce pays en trois : le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine et il fallut des décennies de lutte au peuple vietnamien pour résister au piège diabolique de la « métropole ». Puis vinrent les Américains qui, encouragés par les Français, décrétèrent que le Viêt-nam n'était plus composé de trois mais de deux pays distincts : le Viêt-nam du Nord et celui du Sud. On connaît la suite : bombardements, massacres, défoliations, etc. Et ce n'est qu'en 1975, soit près de 120 ans après les débuts de la colonisation française que les Vietnamiens peuvent retrouver leur unité nationale. Mais que de sévères idéologiques étaient et restent encore dans l'esprit de la population qui

pour une part non négligeable croit encore au mythe des deux Viêt-nam !

Puisse cette aventure coloniale nous servir d'exemple pour

- dénoncer inlassablement les vrais raisons du démantèlement de la Bretagne.

- mesurer à quel point l'idéologie de la bourgeoisie centralisatrice s'incruste dans les mentalités.

- nous prouver que même si elle doit être longue la lutte (sous toutes ses formes) finit par être payante.

Joël Luguern,
Issy-les-Moulineaux.

Grand-Breton en Bretagne

Après avoir passé une belle année en Bretagne comme assistant d'anglais à Lorient, c'est avec beaucoup de tristesse que je dois repartir en Grande-Bretagne. Mais, également, c'est avec beaucoup de plaisir que je m'abonne au « Peuple Breton ».

L'année passée m'a permis de mieux connaître la vie des bretons (et des français). Etant étudiant en français, je me suis intéressé à la Bretagne, et suis en train de faire une thèse à propos des problèmes de la Bretagne ; les événements qui s'y sont produits — les législatives, la charte culturelle, et surtout la marée noire — ont bien montré l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de la Bretagne.

Le « Peuple Breton », pour moi, est un des meilleurs moyens de retrouver chez moi la Bretagne des bretons — non seulement la culture, mais aussi la politique et les vrais problèmes — et j'attends avec impatience ma prochaine visite chez tous mes amis en Bretagne.

Michael Dean, Grande-Bretagne

Une exploitation moyenâgeuse

J'ai reçu votre n° 178 que j'ai lu d'une traite car j'aime la Bretagne, mais regrette que vous vous contentiez de citer ce qui ne va pas. Pourtant il y a tant à faire, tout à refaire surtout (...) Ceci dit, je veux vous rapporter la vie de ceux qui travaillent dans la restauration. Au

restaurant Prigent, le personnel embauché est du coin. Nombreuses sont celles qui veulent mettre un peu de beurre sur leur pain, mais dans quelles conditions ! Nombreuses jeunes voulant se faire de l'argent de poche, mais aussi quelques femmes qui seraient heureuses d'améliorer leur ordinaire et de vivre plus confortablement. Je vous cite le cas de plusieurs employées :

Jeudi 24 août : travail de 15 h à 3 h du matin, soit 12 heures ; vendredi 25 : de 8 h 30 à 3 h 30 du matin, donc 19 heures d'affilée ; samedi 26 : de 8 h 30 à 3 h, donc 18 heures 30 ; dimanche 27 : de 13 h à 1 h donc 12 heures de travail permanent... Total 62 heures. Et combien sont payées ces bêtes de somme ? En tout et pour tout 260 F.

Je lis sur « Ouest-France » un article sur le travail saisonnier. On y parle d'un minimum horaire (Smic) de 10,85 F depuis juillet 1978... Avec coefficient de 1,5 pour les heures supplémentaires après 48 heures de travail... Alors faites le compte et voyez comme on est loin du compte. Quand aura-t-on pitié des « forçats » du restaurant Prigent sis au bourg de St-Glen dans les Côtes-du-Nord ? 260 F ! Avec cela vous pourrez partir en congés, n'est-ce pas ? Et les pauvres n'osent bouger ou réclamer. J'ai écrit, avec détails, à l'inspecteur du Travail de St-Brieuc... Rien ! J'ai prié « Ouest-France » et le « Télégramme de Brest » d'insérer mon article... Rien !.. Voilà la Bretagne et le chômage.

Jean Rallon, St-Glen.

Une lacune ?

Je profite de cette occasion pour dire tout le bien que je pense du journal. Ce qui est remarquable, en particulier, ce sont les enquêtes : celles sur le sel breton et la crise de la pêche, pour ne citer que les dernières parues.

J'aurai cependant une lacune à souligner : on trouve dans le P.B. peu d'articles sur la protection de l'environnement en Bretagne, les problèmes de l'énergie (nucléaire, solaire...). Cette critique rejoint un problème plus général : l'UDB ne prend pas assez conscience des problèmes de l'écologie et est en ce domaine très en retard dans la critique de la croissance et du productivisme. Au point, d'ailleurs, que certains jeunes re-



fusent d'adhérer à l'UDB pour ce motif seul. Il me semble donc souhaitable que le PB et l'UDB s'ouvrent dans l'avenir à la question écologique. Il nous faut certes éviter l'écueil du désert breton que nous proposons le gouvernement qui refuse d'industrialiser la région et certains écologistes parisiens décentralisés en voulant que les choses restent en l'état, au mépris parfois du droit des Bretons à trouver un emploi dans leur pays.

Entre le désert breton, beau mais vide, et une industrialisation à outrance, il y a place pour une conception bretonne de l'écologie. C'est en partie à l'UDB qu'il revient de la promouvoir. Alors à quand une grande enquête sur ce sujet dans le PB ?

Bernard Le Bars, Brest

A quand ? En 1971 ! A une époque où aucun parti ne s'était sérieusement penché sur ces problèmes, et où on ne parlait pas encore beaucoup « d'écologistes », le PB consacrait les pages centrales de Neuf numéros aux problèmes de protection de la nature. Relisez ces pages, vous verrez qu'elles n'ont guère vieilli et qu'elles abordent des thèmes importants peu ou pas même effleurés par bien des écologistes de 1978. Il est vrai que cette grande enquête (la plus longue du PB depuis sa création) s'est un peu terminée en queue de poisson. Mais nos lecteurs aussi peuvent faire le PB.

Il ne s'est pas mouillé

Bernard Hinault ne s'est pas mouillé. C'est son droit. Pour l'UDB, la traversée du désert ne fait que commencer. On ne rend pas en quelques années une conscience nationale bretonne à un peuple conditionné pendant 5 siècles.

Pour tous les marins français en mer, la surprise a été de taille le soir de l'arrivée du Tour de France. Saint-Lys Radio, station hexagonale internationale, a diffusé le message suivant :

- 1^{er} Hinault (Bretagne)
- 2^e Zoetemelk (Hollande)
- 3^e Agostino (Portugal)
- 4^e Bruyère (Belgique)
- 5^e Seznec (Bretagne)
- 6^e Wellens (Belgique)
- 7^e Galdos (Espagne)
- 8^e Lubberding (Hollande)
- 9^e Van Impe (Belgique)
- 10^e Martinez (France)

Et quand on sait que Saint-Lys Radio est écouté par les navires du monde entier, l'opérateur qui nous a transmis ce message personnalisé rejoignait les

jeunes d'Yffiniac venus à Paris en vélo, les colleurs anonymes d'affiches, tous les humbles qui font l'histoire et la défont, même si elle est aussi insolente d'impérialisme que celle de l'hexagone.

Roger Courland, Nantes

Le retour du tailleur de granit

Nous avons écrit pour demander de passer une annonce dans le PB pour notre retour en Bretagne afin que j'y taille du granit. Vous l'avez passée en juillet : nous en étions fort contents. Et nous avons eu une réponse d'un compatriote à Paris nous donnant des renseignements sur ce que nous recherchions. Samedi dernier, j'achète le PB

à Angers et je vois que vous avez repassé l'annonce. Alors je vous envoie ce mot pour vous dire que nous avons trouvé notre bonheur à St-Agathon, près de Guingamp (...). En vous remerciant, je vous souhaite de pouvoir continuer à éditer le PB, et je peux vous dire que sitôt notre déménagement effectué, nous nous abonnerons à ce journal qui fait part réellement des problèmes de la Bretagne.

Gérard Gorieux - 49 Trèves

C'est dur de quitter le pays

Plus que jamais je pense à notre Bretagne. C'est dur de quitter le pays, mais il faut bien se nourrir et surtout subvenir aux besoins de la famille. L'expatriation, on y pense surtout quand on est concerné.

Henri Gorrec, Abidjan

MEIN-HARZ (JALONS)

La revue théorique de l'U. D. B.

- Le numéro 5 est paru, avec pour thème « Lutte Culturelle, Lutte Politique », et un débat avec J. Guéguénat, K. Keginer, P. Keineg, L. Le Page, F. Morvannou, Y.B. Piriou.

- Les numéros 2 et 3 (nationalisme et luttes de classes) et le numéro 4 (lutte culturelle, lutte politique) sont disponibles.



Chaque numéro vendu 10 F (+ 1,70 F pour envoi)
U.D.B. : B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpez ou recopiez) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX



HI-FI
DISQUES
T.V.

JOSSIER ELECTRONIQUE

35, Place des Otages - MORLAIX

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

● J. homme, 20 ans, dégagé O.M. libre tout de suite, niveau terminale, ayant expérience du travail, étudierait toutes propositions. Ecrire à Ange Le Pogam, 9, impasse Duguesclin, A1 - 56270 PLCEMEUR.

● J. homme dégagé O.M. le 24 octobre 78, cherche emploi électricien (dépannage, ambition monteur). Région brestoise de préférence ou Bretagne. Ecrire M. Richard MORITZ, chez M. Robert Gouzien - 11, rue Frégate La Thétis 29200 BREST.

● Marié, 1 enfant, désirant retourner en Bretagne, cherche emploi mécanicien entretien (notions vapeur, diesel). Ecrire : Jean-François Bouquillon - Bat. C 11 Parc Méditerranée - 13700 MARIIGNANE.

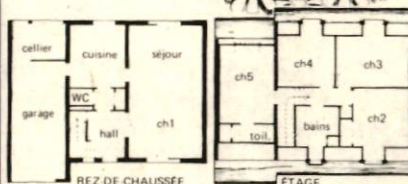
● J. F. 25 ans, secrétaire sténo-dactylo bilingue Anglais, B.T.S., 6 ans d'expérience, libre 1^{er} octobre, cherche emploi région 56, 22 ou 29. Liliane Guégan 80, rue de Tocqueville 75017 PARIS.

● Jeune fille, 25 ans, Bac D, formation collaboratrice de direction, cherche emploi région ouest - Etudie ttes propositions. Annie Guennoc, 28, rue du Cotentin 75015 PARIS.

● Yann Saig et Kristina aimeraient trouver du travail en Bretagne. Yann Saig, 25 ans, dessinateur, brevet de Technicien Agencement, concours de dessinateur de Mairie, actuellement employé à la Mairie du Havre, étudierait toutes propositions de travail en Bretagne, de préférence Finistère.

Kristina, 25 ans, Bac G1, connaissances commerciales sérieuses.

construisez votre ABER sur votre terrain avec l'aide personnalisée au logement



ABER

C'est une maison confortable de construction traditionnelle avec toit en ardoises et pierres apparentes.

surface habitable : 101,40m²
garage/cellier : 25m²
possibilité sous-sol 64m²

SERVICE
APRES-VENTE
assuré
par notre délégué à la qualité

à votre goût, sur votre terrain construisez un de nos modèles de maison

Profitez des nouveaux financements.
Demandez une étude.

bon à découper
la CALLEC
construction
bretagne

bon pour recevoir, sans engagement de ma part,
une documentation complète sur ABER.

nom _____
prénom _____
adresse _____

A adresser à : CALLEC S.A., 24, rue de Siam, 29200 BREST

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

LE BAYON Julien

Kernarban - 56550 LOCOAL-MENDON

**ENTREPRISE
GÉNÉRALE
DE MAÇONNERIE**

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boite Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F (1)
étranger : 40 F (1)
de soutien : à partir de 50 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 55 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**PUBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F. (1)
étranger : 40 F. (1)
de soutien : à partir de 50 F. (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 55 F. (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Edito

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

L'UNITÉ DE LA BRETAGNE: UN COMBAT NECESSAIRE



LE ne sont pas les sujets d'inquiétude, et même d'angoisse qui manquent, en cette rentrée. Le chiffre du chômage qui augmente de manière démesurée ne trouble guère une droite cynique, personnalisée par un Raymond Barre de plus en plus arrogant, qui toise l'impopularité avec d'autant plus d'assurance que l'opération de division de la gauche réussit au-delà de ses espoirs. Une droite aussi sûre d'elle-même au Chili où les dernières grèves ont été matées avec une rare dureté, en Iran où le Chah règle ses problèmes internes en tirant sur la foule sans armes, avec l'autorisation du très catholique Carter et en sachant fort bien que quelques centaines de morts supplémentaires n'empêcheront pas Giscard de lui serrer la main, d'autant plus chaleureusement que le nombre de « Concorde » ou de centrales nucléaires à vendre à l'Iran sera élevé.

Voilà qui risque de marginaliser une affaire qui, malgré son caractère aussi peu sensationnel que possible, est, pour nous Bretons des cinq départements, d'une importance majeure : l'unité administrative de la Bretagne. Bien sûr, certains se rallient à cette revendication, mais souvent du bout des lèvres en la présentant comme étant essentiellement culturelle et émanant de nostalgiques de la « Bretagne d'antan ». On verse une larme sur feu la duchesse Anne et on escamote du même coup le véritable problème, qui est bel et bien politique.

Il s'agit, d'une manière ou d'une autre, d'éviter que le peuple breton puisse s'exprimer en tant que tel,

puisse dire sa volonté de développement. Il s'agit que la Bretagne de l'Ouest, moins industrialisée, plus paysanne, ne fasse pas cause commune avec les ouvriers de Loire-Atlantique, plus nombreux, à la combativité ancienne. En même temps, il s'agit de noyer ceux-ci dans une région où les intérêts sont divergents, où les problèmes ne peuvent guère trouver d'unité.

D'une manière ou d'une autre ? C'est le gouvernement de Vichy qui a mis en place le découpage administratif de la Bretagne, non pour des raisons culturelles, mais pour des motifs politiques qui l'arrangeaient, tout provincialiste qu'il était, comme elles ont depuis arrangé les divers régimes en place. Mais on a vu Debré proposer un « grand ouest » qui avait pour lui l'avantage supplémentaire de gommer le mot même de Bretagne. On entend maintenant parler de Bretagne à trois départements, la Loire-Atlantique formant avec l'Ille et Vilaine et... la Mayenne une région à laquelle il faudrait trouver un nom, du style... Middle West, peut-être, s'il faut faire moderne ! On entend aussi (y compris à gauche...) dire que la « vraie Bretagne », c'est seulement la Basse-Bretagne... Quelle cacophonie pour ceux qui visent un seul but : nier l'existence du peuple breton, nier la spécificité du problème breton.

Car c'est bien ce découpage administratif qui permet par exemple à la droite de manipuler l'opinion en matière d'énergie : la Bretagne nous dit-on, ne fournit que 20 % de ses besoins, et, s'il l'on veut un développement industriel, une centrale nucléaire s'impose. Or, avec ses cinq départements, la Bretagne ne manque plus d'énergie, mais est, à l'inverse légèrement excédentaire ; de 6 % exactement ! La centrale nucléaire bretonne apparaît donc pour ce qu'elle est réellement : une centrale coloniale, c'est-à-dire le moyen pour une métropole d'assurer ses besoins, en imposant aux autres les contraintes.

De même les travailleurs bretons de Loire-Atlantique sont-ils dupés sur les chiffres du chômage quand on les inclut dans les Pays de Loire, où le chômage, pour important qu'il soit, n'a quand même pas la même ampleur qu'en Bretagne. Mais alors que la région « Pays de Loire » compte cinq départements, la moitié de ses chômeurs (30 000) sont en Loire-Atlantique. Ni pour les Bretons des quatre départements, ni pour ceux de Loire-Atlantique le découpage actuel n'est bénéfique. Les 14 et 15 octobre, pour la marche de l'unité, il faudra le montrer puissamment.

UDB